



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2669
27 septembre 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Crise climatique Crise économique

Ils veulent nous faire payer...

Aux capitalistes de dégager!



EDENI

Retraites
Riposter
tous ensemble

Pages 3 et 11

Algérie
"Gaïd Salah,
dégage!"

Page 8

PMA
Des lois en retard
sur la société

Page 4

Après le 24 septembre : préparer la riposte 3

Aide aux plus de 70 ans : le gouvernement recule 3

Castaner défend les retraites... des policiers 3

PMA pour toutes : les punaises de sacristie s'accrochent 4

Macron et le climat : ça manque de naturel 4

Procès Mélenchon : la police fait la loi 4

Isabelle Balkany va mieux 4

Servier : un laboratoire protégé par l'État 5

Sanofi : empoisonneur pas payeur 5

Les capitalistes et la justice : rois du non-lieu 5

Pénurie de médicaments : la santé malade du profit 6

AME : mensonges sur ordonnance 6

Droit d'asile toujours plus restreint 6

Pas d'argent ? Faites payer les pauvres ! 6

Réforme de l'Assurance chômage : attaque en règle contre les chômeurs 7

La Réunion : le PCR change de tête... pour ne rien changer 7

Fête de la Commune de Paris 7

AZF - Toulouse : 18 ans après, Total toujours aussi coupable 16

DANS LE MONDE

Algérie : le chef de l'armée veut resserrer l'état 8

Mugabe : la trajectoire d'un nationaliste 8

Égypte : "Sissi, dégage !" 9

Migrants : un accord qui ne change rien 9

Liban : projet de barrage contesté 9

Faillite de Thomas Cook : irresponsabilité capitaliste 10

Rapport de l'OCDE : une catastrophe annoncée 10

Italie : qui a dit que le crime ne paie pas ? 10

Fukushima : la justice blanchit les criminels 16

ENTREPRISES

RATP : organisés pour le 24... et pour après 11

SNCF : le 24, une grève suivie 11

EDF : la grève du 19 septembre 11

Hôpitaux psychiatriques 12

Hôpital du Rouvray : de nouveau en grève 12

Rennes : aidants et aides-soignants à domicile mobilisés 12

Hôtel Ibis-Batignolles : la lutte continue 12

Fonderie du Poitou : les repreneurs ont vite tombé la masque 13

Ford - Blanquefort : manifestation contre les licenciements 13

Naval Group - Lorient : blocus et bouche cousue 13

Banques : leur avenir et le nôtre 14

Renault - Cléon : chômage partiel... profits entiers 14

Usine d'Arc - Pas-de-Calais : une production "made in rance" 14

France gardiennage - Roissy : la loi Macron, bon pour les patrons 14

Courriers de l'Aube - Reims : une grève victorieuse ! 15

Métro Lille-Roubaix-Tourcoing : modernisation à rebours 15

Guadeloupe : un gros planteur cherche à se venger 16

Tous ensemble contre le saccage des retraites !

Samedi 21 septembre, trois manifestations ont traversé Paris : celle des gilets jaunes, celle de Force ouvrière contre la réforme des retraites, et une marche pour le climat. Deux jours avant, les salariés d'EDF étaient en grève contre le projet de vente à la découpe de leur entreprise. La semaine précédente, les travailleurs de la RATP avaient paralysé les transports parisiens comme jamais depuis 2007. Et cela fait des mois que les services d'urgences hospitalières sont mobilisés.

Toutes ces mobilisations sont légitimes. Mais, pour peser sur la politique de Macron et du grand patronat, il faut que ces protestations éparses et catégorielles s'unifient dans un seul et même mouvement conduit par le monde du travail.

Pas plus que ses prédécesseurs Macron ne sait comment empêcher les crises qui s'annoncent, qu'elles soient climatique, économique ou causée par les multiples tensions internationales. Mais il y a une chose qu'il sait faire : s'attaquer aux travailleurs. C'est un réflexe de classe, le réflexe du grand patronat dans toutes les entreprises. Une incertitude sur les marchés ? La crainte de perdre au jeu de la concurrence ? Eh bien, on fait payer les travailleurs !

Emplois, salaires, conditions de travail : le monde du travail a fait les frais de la crise de 2008. Aujourd'hui, il paye déjà pour la prochaine, et cela continuera tant que les travailleurs n'y mettront pas un coup d'arrêt.

Le gouvernement et le grand patronat ont choisi d'attaquer à nouveau les retraites, et c'est un nouveau combat qui attend les travailleurs.

Mardi 24, la CGT, la FSU et Solidaires ont appelé à faire grève et à manifester. Ceux qui ont saisi cette première occasion de dire leur opposition ensemble, quels que soient leur âge et leur profession, qu'ils travaillent dans le privé ou dans le public, ont eu raison.

Macron programme une sévère baisse des retraites pour tous. En prenant comme base non plus les 25 meilleures années ou les six derniers mois, mais toute la carrière, y compris les périodes de chômage et de revenus précaires, les pensions ne peuvent que chuter.

Quant au système de retraite par points, il s'apparente à un chèque en blanc donné au gouvernement, puisque ce dernier pourra modifier chaque année la valeur de ce fameux point.

Au prétexte que l'espérance de vie progresse, le gouvernement veut nous faire travailler tous plus longtemps. Il présente cela comme du bon sens. Mais, avant de jouer les prolongations, il faudrait pouvoir travailler tout court ! Et ne pas être mis au chômage ou en invalidité, comme le sont presque la moitié des plus de 55 ans.

Si l'espérance de vie s'est améliorée, c'est un progrès, qui ne doit pas être transformé en recul. Depuis un demi-siècle, la productivité des salariés a été multipliée. C'est aux travailleurs, pas aux capitalistes, d'en recueillir les fruits.

Il n'y a rien de mathématique dans tous ces choix. Ce sont, comme toujours, des choix de classe. Quelles sont les priorités dans notre société ? Les salaires, ou les dividendes ? L'emploi, ou les grandes fortunes ? Les retraites de tous, ou les sinécures de quelques-uns ?

Le gouvernement parle d'une réforme « juste » parce qu'elle supprimera les régimes spéciaux. Il tente ainsi de présenter les cheminots ou les travailleurs de la RATP comme des privilégiés. Quelle mascarade ! Les vrais privilégiés sont ceux qui n'ont pas besoin de cotiser pour leur retraite : les actionnaires, les boursicoteurs, les capitalistes. C'est à leurs privilèges qu'il faut s'en prendre.

Quand une seule personne, Bernard Arnault, amasse jusqu'à 100 millions par jour, il n'y a aucune raison de perdre deux ou trois années de retraite et 100, 200 ou 300 euros sur une pension mensuelle. Ceux qui vivent du travail des autres, les capitalistes, doivent payer.

Les travailleurs doivent mener ce combat, tout simplement pour survivre, dans cette société écrasée par le grand capital. Ils le doivent pour eux-mêmes, pour préserver leurs conditions d'existence. Et ils le doivent pour l'avenir de toute la société.

Les travailleurs représentent la seule force capable de se mettre en travers de la classe capitaliste, de sa rapacité et de son irresponsabilité. Et ils en ont la capacité car, ce système, ce sont eux qui le font tourner au jour le jour. C'est eux qui lui apportent son carburant en fabriquant les profits. Cela leur donne un levier incomparable pour agir et gagner, à condition d'en prendre conscience et de retrouver le chemin des luttes collectives. Alors, il faudra être de plus en plus nombreux en grève et dans la rue !



Après le 24 septembre: préparer la riposte

Les manifestations du 24 septembre, appelées par la CGT, Solidaires et la FSU, ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de manifestants dans le pays. À Paris, plus de 12 000 personnes ont défilé sous des banderoles syndicales, d'entreprises publiques, d'hôpitaux, de cheminots, de la RATP, d'unions locales et de quelques entreprises privées.

Ceux qui ont fait grève et manifesté ce jour ont montré leur détermination à s'opposer à la réforme des retraites que concocte le gouvernement. Tous les travailleurs, du privé comme du public, sont en effet visés. Travailler plus longtemps pour gagner largement moins, une fois en retraite, c'est la menace qui pèse sur chaque salarié. Le droit à une retraite digne a déjà été amputé par 25 ans de réformes successives. Mais avec le calcul du salaire de référence sur la carrière complète, avec l'allongement de la durée de

cotisation ou l'instauration d'un âge pivot à 64 ans et d'une retraite par points, la réforme du gouvernement veut encore considérablement amputer le montant des pensions et faire reculer ainsi l'ensemble de la société.

L'épreuve de force qui s'annonce entre le monde du travail et le gouvernement Macron, ce représentant des actionnaires et des banquiers, sera déterminante, alors que le capitalisme s'enfonce dans les crises économique, commerciale, financière, climatique, et entend en faire payer



Le 24 septembre à Paris.

les conséquences aux classes populaires.

Mais le gouvernement est aussi inquiet, car il sait justement que cette nouvelle attaque peut être celle qui suscitera une réaction d'ensemble du monde du travail. L'an passé, la hausse du prix

de l'essence a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et mis en mouvement des dizaines de milliers de gilets jaunes. Cela l'a rendu plus prudent.

C'est pourquoi le gouvernement fait mine de discuter, de consulter, de recevoir

les confédérations syndicales et étire le calendrier sur plusieurs mois afin de diluer les réactions.

Il est vital pour tous les travailleurs de préparer ce mouvement d'ampleur que craint le gouvernement.

Christian Bernac

Aides aux plus de 70 ans: le gouvernement recule

Le 24 septembre, le gouvernement a renoncé à son projet de mettre fin à l'exonération totale des cotisations patronales dont bénéficiaient les personnes âgées de plus de 70 ans non dépendantes employant une aide à domicile.

« J'ai demandé à la ministre du Travail de renoncer à cette mesure », a déclaré le Premier ministre. « Cette décision aurait nécessité une concertation plus approfondie », a-t-il ajouté pour tenter de masquer sa reculade.

Effectivement, le gouvernement a préféré faire marche arrière devant une mesure d'autant plus impopulaire qu'elle aurait frappé quelque 700 000 retraités, pas forcément riches, qui auraient perdu chaque année dans les 650 euros de pouvoir d'achat. Il a craint que cette attaque, venant après la hausse de la CSG et le quasi-gel des pensions, puisse provoquer une révolte, d'abord parmi les

personnes concernées, qui n'étaient pas les dernières à participer au mouvement des gilets jaunes. Mais cela pouvait s'étendre plus largement aux familles qui auraient vu leurs anciens obligés de renoncer à l'aide indispensable apportée par ces travailleuses, à celles-ci, qui auraient perdu emploi et salaire, et à tous ceux choqués de voir les vieux être la cible d'un gouvernement de prétentieux qui se croient tout permis.

Pourtant, avant ce recul, la campagne contre les prétendus privilégiés que seraient les personnes âgées avait pris de l'ampleur. Tous les perroquets du gouvernement, dont la porte-parole

Sibeth Ndaye, répétaient à l'envi que les 320 millions d'euros ainsi économisés serviraient à mieux aider ceux qui en ont « vraiment » besoin, et que « donner plus d'argent à des retraités qui paient l'impôt sur la fortune pour payer un jardinier qu'à une mère célibataire pour payer la nounou, était totalement injuste ». Brandir l'exemple d'une minorité de très riches pour tenter

de justifier une mesure qui frappe une majorité aux faibles revenus est une constante de ce gouvernement. Il avait servi la même argumentation à propos de la fin de l'aide à la casse sur les vieilles voitures, en disant que celle-ci bénéficiait aux nantis s'offrant des voitures de luxe!

Le gouvernement a pour l'instant reculé, de même que lorsqu'il était revenu

en décembre dernier sur la hausse de la CSG pour les retraités touchant une pension inférieure à 2 000 euros mensuels pour une personne seule. Quitte à revenir plus tard à la charge sous une autre forme, pour prendre dans la poche des travailleurs, qu'ils soient retraités, en activité ou au chômage, afin de remplir les coffres des possédants.

Marianne Lamiral

Castaner défend les retraites... des policiers

« Je défendrai jusqu'au bout la spécificité du statut des policiers et du statut des gendarmes [...] et que l'on reconnaisse leur droit à un départ à la retraite plus tôt, [...] car un policier a beaucoup de mal à 62, 63, 64 ans à être sur le terrain avec la même efficacité », a déclaré le ministre de

l'Intérieur Castaner.

C'est vrai, on matraque moins bien quand on est vieux que quand on est jeune. Cela dit, on peut remarquer qu'à 62, 63, 64 ans, on n'est pas non plus très efficace dans l'industrie automobile ou dans le bâtiment et les travaux publics par exemple.

À ces âges-là, les patrons se débarrassent d'ailleurs autant que possible des travailleurs, qui se retrouvent à Pôle emploi.

Mais pourquoi ce que réclame Castaner pour les policiers ne serait-il pas valable pour les autres professions?

A. V.

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Toulouse

Samedi 28 septembre à partir de 18 heures
Dimanche 29 septembre de 11 heures à 18 heures
Hall 8 du Parc des expositions (accès par le pont Pierre-de-Coubertin)

Rennes

Samedi 5 octobre à partir de 15 heures
Carrefour 18
7, rue d'Espagne

Lille

Samedi 5 octobre à partir de 15 heures
Espace Concorde,
rue Carpeaux
Quartier de la Cousinerie
Villeneuve-d'Ascq

Grenoble

Samedi 12 octobre à partir de 15 heures
Salle des fêtes d'Échirolles
21, avenue du 8-Mai-1945

Tours

Samedi 12 octobre à partir de 14 h 30
Salle des fêtes
de Saint-Pierre-des-Corps
(près de la mairie)

Orléans

Samedi 19 octobre à partir de 14 h 30
Salle des fêtes
de Fleury-les-Aubrais
Salle des Bicharderies, ZA des Bicharderies

PMA pour toutes : les punaises de sacristie s'accrochent

La loi sur la bioéthique est entrée en discussion à l'Assemblée nationale mardi 24 septembre. Elle comprend entre autres le droit à la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes les femmes, vivant en couple hétérosexuel ou homosexuel ou vivant seules. La PMA était jusque-là réservée aux couples hétérosexuels frappés d'infertilité.

Au-delà du jeu politicien bien rodé où macronistes, voulant afficher leur progressisme, et passésistes s'opposent sur un terrain sociétal d'autant plus volontiers qu'il ne peut en aucun cas remettre en cause les intérêts des possédants, ce débat une fois de plus ramène à la surface les préjugés les plus éculés. Les opposants à la PMA pour toutes se recrutent dans les mêmes milieux que les opposants au mariage homosexuel et, avant eux, les opposants au droit à la contraception et à l'IVG, à l'éducation sexuelle, à l'égalité entre filles et garçons, etc. Les évêchés, les sacristies, la droite des beaux quartiers et des écoles privées, les culs-bénis de toute obédience, l'Académie de médecine, ont donc donné de la voix.

Tous ces gens prétendent se battre pour défendre les enfants, pour empêcher que naissent des bambins sans père, sans filiation, sans repère. Il naît 700 000 enfants chaque année dans ce pays, la PMA « sans père » représenterait peut-être 2 000 naissances, et ce sont celles-là seules qui font

descendre les cagots dans la rue. Ils tolèrent en revanche un système social qui fait que 20% des enfants vivent dans la pauvreté, que des millions de mères célibataires éprouvent les plus grandes difficultés à survivre, que des milliers, des dizaines de milliers peut-être de femmes battues et leurs enfants ne peuvent quitter le domicile conjugal faute d'hébergement. Ces moralistes à l'eau bénite sont les descendants des bourgeois de la Belle époque, lorsque Madame licenciait pour immoralité la bonne bretonne enceinte des œuvres de Monsieur.

La famille telle que la décrivent les adversaires de tout progrès dans les mœurs, papa, maman et les enfants, n'a jamais existé que dans leurs manuels de morale ou d'éducation civique. Elle correspond aux rapports de propriété et d'héritage institués par la bourgeoisie, mais certainement pas à son comportement. L'adultère est en effet le pendant du mariage bourgeois, comme en témoigne toute la littérature ; l'ascension sociale passe par les alcôves, et pas seulement

dans les romans.

Dans sa longue histoire, l'humanité a connu bien des formes sociales et bien des organisations familiales. Elle a aussi connu, et c'est heureux, nombre de progrès scientifiques et médicaux. À quel titre en priverait-on les femmes qui veulent porter et élever un enfant seules ou en couple homosexuel ? D'autant que la vie, bonne ou mauvaise, fait que c'est déjà le cas de millions de femmes.

Il n'y a pas de forme de famille naturelle, pas plus qu'il n'y en a d'idéale, et l'important n'est pas tellement de savoir comment on fait les enfants que comment on les élève. L'éducation des jeunes doit être l'affaire de la société tout entière, et pas seulement celle de leurs géniteurs dans le cadre de la famille restreinte d'aujourd'hui. C'est heureusement en grande partie le cas, et les prétentions moralisatrices des réactionnaires quant au bien des enfants, qui nécessiterait une forme spécifique de famille, sont ridicules. Une société débarrassée de la propriété privée en finira aussi avec la famille bourgeoise, le pouvoir d'un individu sur un autre, celui de l'homme sur la femme, du géniteur sur la progéniture, et éduquera collectivement tous ses enfants. Les sinistres débats d'aujourd'hui seront alors oubliés depuis longtemps.

Paul Galois



Macron et le climat : ça manque de naturel...

En février 2019, Macron recevait la jeune défenseure de la planète Greta Thunberg et semblait touché par la grâce.

Mais samedi 21 septembre, après les manifestations pour le climat, l'agacement pointait : « Les dénonciations, on est au courant. Défiler tous les vendredis pour dire que la planète brûle, c'est sympathique, mais ce n'est pas le problème », déclarait-il. Et il conseillait plutôt aux manifestants d'aller en Pologne, pays qui selon lui bloque le chemin vers la neutralité carbone, ou de faire du ramassage sur les rivières ou les plages corses.

Enfin mardi 24 septembre, après le sommet sur le climat, Macron en avait

vraiment assez de la jeune Greta, à qui il reprochait « des positions très radicales (...) de nature à antagoniser nos sociétés ». Une vraie pétroleuse, en somme.

Macron et son gouvernement voulaient nous convaincre qu'ils ont changé, qu'ils ont fait leur la préoccupation de la planète, qu'avec eux la France est aux avant-postes de la lutte pour le climat. Mais chassez le naturel, il revient au galop, avec la tentation d'ordonner aux jeunes d'aller jouer ailleurs.

Sylvie Maréchal

Procès Mélenchon : la police fait la loi

Jean-Luc Mélenchon et cinq cadres de La France insoumise (LFI) comparaissent devant le tribunal correctionnel de Bobigny jeudi 19 et vendredi 20 septembre.

Accusés d'actes d'intimidation contre l'autorité judiciaire, rébellion et provocation, ils risquent des amendes, ainsi que trois mois de prison avec sursis pour le dirigeant des Insoumis. Le délibéré sera rendu le 9 décembre.

En octobre 2018, dans le cadre d'une enquête portant à la fois sur les comptes de campagne de Jean-Luc Mélenchon pour la présidentielle de 2017 et sur des soupçons d'emplois fictifs au Parlement européen, des perquisitions ont été effectuées dans les locaux parisiens de LFI et au domicile de son dirigeant. Cette opération dans quinze lieux différents, qui a mobilisé une centaine de policiers, avait un caractère exceptionnel pour une affaire de ce type et ressemblait davantage à celles qui ont cours contre le grand banditisme. Elle a motivé l'indignation de Mélenchon face à ce déploiement de forces. Aucun autre mouvement

politique n'avait eu droit à un tel traitement, ni le Rassemblement national visé par le même type d'enquête, et encore moins celui de Macron, alors que des irrégularités avaient aussi été relevées dans ses comptes de campagne.

Mélenchon a protesté avec véhémence contre l'intrusion de la police dans les locaux de LFI, et c'est ce qui lui était reproché dans ce procès. Mais bien des militants politiques ou syndicaux, des gilets jaunes ou de simples individus ont été confrontés à une intervention policière et ont eu l'occasion de vérifier que, quelles que soient les circonstances, il est interdit de se rebiffer, voire même de demander des comptes à la police, sous peine d'être accusé de rébellion. Dans la république dont Mélenchon lui-même ne manque jamais de se réclamer, la loi est celle de la police.

Boris Savin



Manifestation pro-PMA.

Isabelle Balkany va mieux

Quelques jours après l'incarcération du maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany, condamné pour fraude fiscale, le conseil municipal s'est réuni lundi 23 septembre. Le maire par intérim s'appelle également Balkany, Isabelle de son prénom,

épouse de Patrick. « Madame le maire » a mené la réunion avec autorité et énergie.

Le 13 septembre, Isabelle Balkany a pourtant été condamnée elle aussi pour fraude fiscale à trois ans de prison ferme et dix ans d'inéligibilité.

Mais elle n'a pas été incarcérée, le tribunal jugeant son état de santé incompatible avec la détention. Heureusement, comme elle vient d'en faire la preuve dans ce conseil de rentrée, elle est maintenant en grande forme.

M.B.

Servier : un laboratoire protégé par l'État

Le 23 septembre, le procès du Mediator s'est ouvert au tribunal correctionnel de Paris. Le fabricant, les laboratoires Servier et l'Agence nationale du médicament, censée contrôler tout ce qui se fait dans le domaine des remèdes et dispositifs médicaux commercialisés en France, devront répondre des plaintes de 2 684 malades. La seule lecture du nom des victimes a duré une heure et quart.

Pour qu'on en arrive là, il aura fallu l'acharnement et le courage d'une pneumologue, le docteur Irène Frachon, qui témoignera au procès des tentatives de Servier pour empêcher la vérité sur le Mediator d'éclater. Ce médicament, qui aurait dû être retiré du marché en France en 1997, à la date où les amphétamines furent interdites, continua à être commercialisé pendant douze ans, du fait des

manœuvres de Servier pour nier que c'était une amphétamine, avant finalement d'être retiré en 2009. Mais la liste des personnes décédées des suites des complications cardiaques et pulmonaires s'élevait déjà à près de 2100.

Tout cela n'a été possible que grâce aux liens très étroits et à la soumission de l'État aux intérêts des grands groupes pharmaceutiques. Et, de ce point de vue, Servier n'était pas le

dernier dans les allées du pouvoir.

Il y avait bien sûr les relations avec les responsables politiques. Ainsi la Légion d'honneur fut décernée en 1985 par François Mitterrand au PDG de Servier, que Sarkozy éleva au rang de grand-croix en 2009. Plus près de nous, malgré les ennuis de Servier avec la justice, tout continue. En juin, à la cérémonie de pose de la première pierre de l'institut de recherche Servier à Saclay, Cédric Villani, député LREM, s'était déplacé et Valérie Pécresse, présidente LR de la région, avait envoyé ses félicitations pour « ce projet exceptionnel ».

Mais il y avait aussi les liens avec les responsables



des organismes de contrôle, à l'époque l'AFSSAPS. Ainsi le professeur Charpentier, un des médecins de Servier qui a travaillé à l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) du Mediator en 1973, a expliqué comment tout le dossier avait été construit pour faire du Mediator une molécule n'ayant rien à voir avec les amphétamines, mais très intéressante pour les diabétiques. Il précisait même cyniquement : « Le choix du diabète s'explique car c'est un domaine infiniment plus rentable pour les laboratoires. » Et en effet près de cinq millions de malades ont pris du Mediator, pour le plus grand profit de Servier et la fortune personnelle de son PDG. Et, plus tard, il se trouva encore des experts pour fermer les yeux et justifier le maintien du Mediator jusqu'en 2009.

Enfin, dans le domaine juridique, l'armée d'avocats payés par Servier a mené

une véritable guerre de tranchées pour obliger la justice, souvent bien lente, à l'être encore plus. La dernière et pas la moins cynique de ses actions en justice a été la plainte contre l'État déposée en juin 2019, pour que celui-ci paye 30% des indemnités versées par Servier aux malades qui acceptaient de ne pas porter plainte.

Aujourd'hui enfin, dix ans après l'interdiction du Mediator, ce procès est l'occasion pour les malades et leurs familles de crier leur colère contre Servier et tous ceux, hauts fonctionnaires et responsables médicaux, qui lui ont permis de commercialiser le Mediator. Comme l'a dit une plaignante du procès, qui a refusé d'être indemnisée et de renoncer à sa plainte : Jacques Servier est mort et ne rendra plus de comptes mais c'est son laboratoire qui doit payer et qui doit être fermé!

Cédric Duval

Sanofi : empoisonneur pas payeur

Une patiente dont l'enfant a été victime de la Dépakine, un médicament du groupe Sanofi, vient d'être indemnisée à hauteur de 2 millions d'euros. Mais ce n'est pas le laboratoire qui paiera, c'est le fonds d'indemnisation d'État. C'est celui-ci qui a pris le relais du géant pharmaceutique, qui refuse d'assumer ses responsabilités.

La Dépakine est un antiépileptique qui n'aurait jamais dû être prescrit à des femmes enceintes. Le risque est connu depuis une trentaine d'années, mais il a été prescrit depuis 1967, provoquant selon les estimations des troubles nerveux pour 16 600 à 30 400 enfants et des déformations dans 2 150 à 4 100 cas.

Depuis que ce scandale sanitaire a éclaté, Sanofi nie toute responsabilité. Faudra-t-il un procès comme celui du Mediator pour mettre fin à ce déni? En attendant, il est clair que Sanofi protège mieux les intérêts de ses actionnaires que ceux des patients qui utilisent ses produits.

J.F.

Les capitalistes et la justice : rois du non-lieu

Le procès du Mediator, avec le groupe pharmaceutique Servier et l'Agence nationale du médicament sur le banc des accusés, a un caractère bien exceptionnel. Pas seulement à cause des milliers de victimes des pratiques des dirigeants de cette entreprise et de la complicité induite de l'agence gouvernementale. Mais, plus généralement, il est rare que les groupes capitalistes aient à rendre compte de leurs actes.

On voit encore plus rarement des responsables de ces groupes comparaître devant un tribunal et, encore plus exceptionnellement, subir une condamnation, quels que soient leurs pratiques ou même leurs crimes.

Un des scandales judiciaires les plus marquants de la période aura été celui de l'amiante. Il y a des milliers de morts déjà, et chaque jour de nouvelles victimes. Plus de 100 000 morts sont attendus dans les années qui viennent. Les patrons et leurs appuis politiques, coupables de la prolongation de l'utilisation de ce poison en toute connaissance de

cause, sont tous absous de poursuites pénales par l'appareil judiciaire, jusqu'au plus haut niveau. Il en a encore été de même pour les centaines de morts du crash du vol Rio-Paris. Airbus et Air France ont été absous, malgré les causes connues de l'accident : les économies de bouts de chandelle faites sur les sondes des appareils Airbus. Et comment ne pas se souvenir de la façon dont Total est sorti blanc comme neige du scandale de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, lavé non seulement de toute condamnation mais de toute poursuite, et donc de procès? Encore et toujours, la justice montre qu'elle protège les patrons

et les plus grands d'abord.

Quant aux délits économiques, non seulement les coupables de milliards de dilapidations ne sont pas poursuivis, mais ils sont même indemnisés par l'État. Ce fut le cas pour la Société générale, pour qui Jérôme Kerviel fut le bouc émissaire, et pour les milliards encaissés « au titre de dédommagement » par la pauvre Société générale. Quant à une condamnation par la justice étrangère, François Pinault a

pu voir comment l'État français réagissait, prenant en charge les sommes considérables que le malheureux milliardaire devait payer à la justice américaine.

La liste des protections étatiques et judiciaires dont bénéficient les capitalistes, et en premier lieu les plus grands d'entre eux, est loin d'être close. L'appareil judiciaire en réalité est justement fait pour protéger le système, comme certains juges le disent eux-mêmes

crûment.

Alors, qu'en sera-t-il au bout des six mois de procès du Mediator, et au-delà, car les voies d'appel sont infinies et sont justement là pour éviter tout dérapage particulier? La seule chose vraiment positive est que, pendant des mois, il y aura eu la mise en accusation publique des pratiques criminelles des patrons de Servier, qui sont bien représentatives de l'état d'esprit de leur classe.

Paul Sorel



L'explosion de l'usine AZF en 2001 est la plus grave catastrophe industrielle survenue en France depuis 1945.

Pénurie de médicaments : la santé malade du profit

Édouard Philippe a reçu, jeudi 19 septembre, les représentants des laboratoires pharmaceutiques, « afin de les engager à prendre des mesures contre les pénuries de médicaments ».

Ces pénuries sont en effet devenues chroniques, au point de devenir un véritable problème de santé publique. Alors que 44 pénuries avaient été signalées en 2008, il y en a eu 868 en 2018, et l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) prévoit qu'en 2019 elles pourraient concerner 1200 médicaments aussi indispensables que des vaccins, des antibiotiques,

des antiparkinsoniens, des anticancéreux...

Ces pénuries sont la conséquence des pratiques des industriels du secteur pharmaceutique. Comme n'importe quels groupes capitalistes, les laboratoires cherchent par tous les moyens à augmenter leurs profits, en diminuant le plus possible les coûts, en limitant les stocks. Par souci de rentabilité, certains médicaments sont produits par une

seule usine dans le monde, avec le risque que le moindre problème de production ou de transport entraîne une pénurie. Les laboratoires peuvent aussi décider d'arrêter la production d'un médicament qui ne leur rapporte pas assez, mettant ainsi en danger la vie des malades.

À l'issue de la réunion avec les industriels, le gouvernement a annoncé qu'il voulait imposer aux entreprises de constituer entre deux et quatre mois de stocks pour les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur. Il prévoirait aussi des sanctions financières pour les laboratoires n'ayant pas prévenu suffisamment à l'avance l'ANSM d'une pénurie, ou ne proposant pas de solutions alternatives.

Ces sanctions n'ont pas encore été fixées et il faudra attendre début octobre pour en savoir davantage. Mais on peut douter de la réelle volonté du gouvernement de s'en prendre aux géants de l'industrie pharmaceutique, quand on voit qu'il a confié le soin de réfléchir à des solutions concrètes à un prétendu expert, Jacques Biot, qui a fait toute sa carrière comme dirigeant et lobbyiste de ces entreprises. Il est vrai qu'on n'est jamais aussi bien servi que par les siens.

Hélène Comte



AME : mensonges sur ordonnance

Le gouvernement, en commandant un rapport sur l'Aide médicale d'État (AME) destinée aux sans-papiers, a donné le signal à une nouvelle campagne mensongère et xénophobe de la part de politiciens macronistes, de droite ou lepenistes.

Ainsi Stanislas Guérini, député et délégué général de la République en marche, a déclaré le 10 septembre : « J'entends qu'il peut y avoir des abus de l'utilisation de l'AME, par exemple pour financer des prothèses mammaires. On voit bien qu'on n'est pas dans des situations d'urgence. » Dans la foulée, Valérie Pécresse, pour LR, s'est déclarée le 22 septembre « pour la restriction de l'AME au seul panier de soins nécessaires : par exemple, une maladie grave, un virus ou une urgence sanitaire. Aujourd'hui, les bénéficiaires de l'AME sont couverts à 100% ! C'est injuste pour les classes moyennes, qui paient de plus en plus cher leur mutuelle. » Évidemment, le RN, sur son terrain de prédilection, ne pouvait pas être en

reste. Son porte-parole Bardella, reprenant l'exemple des prothèses mammaires, a prétendu que « toute la palette de soins gratuits est offerte aujourd'hui aux personnes qui viennent de manière irrégulière ».

Il s'agit de mensonges purs et simples. Médecins du monde a rappelé que « l'AME est moins avantageuse que la Sécurité sociale ou que la CMU ». Elle ne couvre que les prestations de base, prises en charge par la Sécurité sociale, et certainement pas 100% des soins.

Ainsi l'AME n'ouvre pas droit aux actes de chirurgie esthétique, pas plus que pour les autres assurés. Le cas des prothèses mammaires est une invention : elles ne peuvent être prises en charge que pour

des raisons médicales, par exemple dans le cas d'un cancer du sein. Il faut tomber bien bas pour s'en indigner. Pris en flagrant délit de mensonge, Guérini a depuis dû admettre que « l'exemple était mal choisi » : il en recherche toujours un autre.

L'argument financier, sur le coût supposé du dispositif, est non seulement révoltant mais aussi mensonger que les autres. Restreindre l'accès aux soins pour une partie de la population, parmi la plus défavorisée, signifierait inévitablement le développement et la propagation de maladies infectieuses, et donc des dépenses de soins bien supérieures, sans parler de leur coût humain.

En tout cas, il y a un terrain marécageux et malodorant dans lequel l'infection raciste et nationaliste se développe : c'est celui des politiciens bourgeois en quête de suffrages.

Christian Bernac



Tentes de migrants le long du périphérique parisien.

Droit d'asile : toujours plus restreint

Depuis que Macron a déclaré devant les députés de sa majorité qu'il fallait « regarder en face » le sujet de l'immigration, il est de plus en plus question d'une nouvelle réforme du droit d'asile censée mettre fin à de prétendus abus.

Il y a un an, avec la loi « Pour une immigration maîtrisée » présentée par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Gérard Collomb, le gouvernement avait durci les conditions d'accueil et les procédures administratives, sous prétexte d'améliorer la protection des demandeurs d'asile. Aujourd'hui, il ne prend plus ces précautions oratoires et n'hésite pas à reprendre le vocabulaire de l'extrême droite.

Dans le même esprit, le gouvernement a d'ores et déjà commencé à prendre des mesures contre les demandeurs d'asile. Ainsi, depuis le 5 septembre, la carte de paiement qui leur est attribuée ne permet plus de retirer de l'argent liquide dans des distributeurs, mais seulement de se fournir chez des commerçants équipés d'un terminal de paiement adéquat, ce qui est rarement le cas. Rappelons

qu'ils ne perçoivent qu'une allocation journalière de 6,80 euros et, comme le dénonce le directeur de France Terre d'asile, cette mesure ne fera que leur rendre la vie encore plus difficile.

À travers le débat lancé sur le droit d'asile, il s'agit pour le gouvernement d'accréditer l'idée que la France serait trop généreuse avec les réfugiés. En réalité, le droit d'asile en 2018 n'a été accordé qu'à 43 000 personnes, sur les 120 000 demandes déposées. La même année, 14 800 expulsions du territoire ont eu lieu.

Avec de tels mensonges, Macron tente d'aller chasser sur les terres électorales du Rassemblement national. Du même coup, il voudrait faire oublier que son gouvernement attaque l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient français ou immigrés, avec ou sans papiers.

Gaëlle Régent

Pas d'argent ? Faites payer les pauvres !

Non, Macron n'est pas un incompris. Un éditorialiste des Échos a copié, le 24 septembre, disant qu'il est piégé par sa promesse électorale de baisser les impôts de 27 milliards au cours du quinquennat.

Pour cela, dit le journaliste, il faudrait une « croissance plus forte qui fasse rentrer plus d'argent ». Or elle est aux abonnés absents. Il suggère alors « la hausse du déficit public ». Hélas la

dette a « ses limites », la zone euro « des règles restrictives » et « la France [...] le déficit le plus élevé des pays de l'euro ».

Alors, conclut-il, il reste « la baisse de la dépense publique » et en particulier la possibilité de « réduire les dépenses sociales (assurance chômage, pensions de retraite, allocation logement, etc.) ». Vous voyez bien qu'il y a toujours un recours : faire payer les pauvres !

V.L.

Réforme de l'Assurance chômage : **attaque en règle contre les chômeurs**

Selon un document de l'Unedic, destiné aux représentants du patronat et des syndicats qui devaient se réunir mardi 24 septembre, 40% des chômeurs subiront une baisse de leur indemnisation du fait de la réforme de l'Assurance chômage, qui doit entrer en vigueur à partir de novembre 2019.

Les conditions pour avoir droit à une indemnité seront durcies, puisqu'il faudra avoir travaillé six mois sur vingt-quatre, au lieu de quatre mois sur vingt-huit. Pour voir ses droits prolongés, il faudra avoir travaillé six mois pendant sa période d'indemnisation, au lieu d'un mois actuellement. Les chômeurs qui percevaient des salaires supérieurs à 4500 euros brut verront leur indemnisation baisser de 30% au bout de six mois. Enfin, la formule de calcul de l'indemnité journalière a

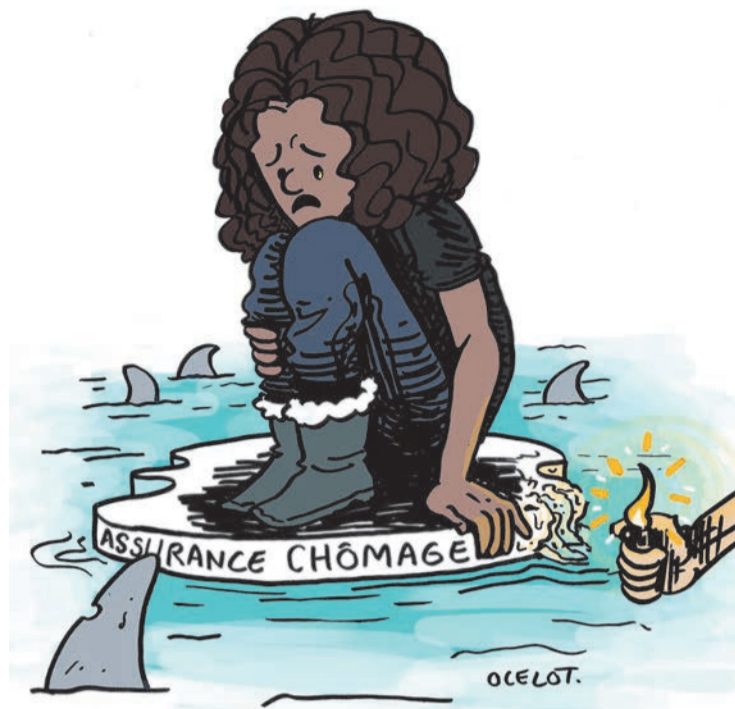
été modifiée.

L'ensemble de ces mesures n'a qu'un seul but : diminuer les dépenses liées à l'indemnisation du chômage, des économies qui devraient se monter à 3,4 milliards pour la période 2020-2021, au détriment des chômeurs, en particulier ceux qui enchaînent les contrats précaires. L'étude de l'Unedic mentionne que l'allocation journalière diminuerait de 19% en moyenne, mais de beaucoup plus pour certains, jusqu'à plus de 50%.

Pour justifier ces mesures, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, affirme : « 20% des chômeurs bénéficient d'une allocation supérieure au salaire mensuel moyen qu'ils percevaient quand ils étaient en activité. » Cela s'inscrit dans la campagne du gouvernement qui vise à faire croire que les responsables du chômage seraient les chômeurs eux-mêmes, et non les patrons licenciés !

Alors que les annonces de fermetures d'entreprise et de plans de suppression d'emplois se multiplient, en remettant en cause les droits des chômeurs, c'est à l'ensemble du monde du travail que le gouvernement s'attaque.

Hélène Comte



COMMENT FAIRE FONDRE LE CHÔMAGE

La Réunion : le PCR change de tête... pour ne rien changer

Dimanche 8 septembre, une assemblée générale extraordinaire du Parti Communiste réunionnais (PCR) s'est tenue à Sainte-Suzanne, dans l'île. Le maire de cette ville, Maurice Gironcel, qui faisait office de secrétaire général, devait passer la main à Yvan Dejean, le porte-parole du parti.

Sans surprise, l'orientation nationaliste prise par le fondateur du PCR, feu Paul Vergès, a été réaffirmée, la lutte de classe effacée au profit de l'union de tous les Réunionnais. Cela fait bien longtemps en effet que des mots comme « travailleurs », « exploitation », « chômage », « bas salaires » ont disparu des discours des dirigeants du PCR.

Après avoir rappelé les difficultés économiques et sociales en termes notamment de logement, d'éducation, de hausses des prix et d'incertitudes sur la filière canne, Julie Pontalba, ex-candidate aux européennes et aux législatives de 2017, concluait : « Nous devons maintenir l'unité du

peuple réunionnais... Nous entendons chaque jour autour de nous (...) des attaques envers tel ou tel groupe de personnes, la faute à untel si on n'a pas de logement, la faute à l'autre si on n'a pas de travail. » Et elle ajoutait : « Nous avons besoin d'un changement global, comme en 1946, où c'est tout simplement le statut de l'île qui a été changé. »

La cause de la misère, du chômage, ne serait donc pas selon le PCR l'âpreté au gain des patrons et la course au profit capitaliste, mais les pouvoirs dévolus ou pas aux institutions régionales. L'impasse d'une telle perspective ne gêne pas la direction du PCR, qui n'aspire qu'à prendre sa place dans

la gestion du système.

La question des élections municipales à venir a été en effet un sujet essentiel de cette assemblée. Si le mot clé souligné dans la presse du parti est « alliance », le compte-rendu des discours laisse percer en filigrane certaines réticences aux alliances tous azimuts préconisées par la direction. « De nombreux débats ont lieu au sein du comité central afin de donner les grandes lignes politiques et électives de cette élection et des prochaines », peut-on lire.

Il est arrivé que les alliances passées avec des hommes réputés ennemis du PCR aient pris au dépourvu les militants. Maurice Gironcel, se drapant derrière la statue du fondateur du PCR, a donc tenu à rappeler : « Quand Pierre Lagourgue (droite), Paul Vergès et Camille Sudre (fondateur de radio Freedom) décident de se rassembler pour élaborer un plan de développement actif, pour nous ce n'est pas un zembrocal avarié ou un arrangement derrière la cuisine, mais bien ce que nous appelons, nous, l'alliance. »

Et d'assurer qu'une telle alliance « n'est pas nouvelle pour le Parti communiste réunionnais ». Ce qui est vrai.

Au fil des ans et des élections, le PCR a cherché souvent des alliés à sa droite. Ces alliances électorales tous azimuts, comme celle qui amena Thien Ah Koon, un farouche adversaire du PC, à se retrouver sur la liste



Jean-Louis Debré et Paul Vergès.

de Vergès aux élections régionales de 2010, débousolèrent bien des militants et électeurs, auxquels le parti et son dirigeant tentèrent à chaque fois de faire avaler l'amère pilule en expliquant qu'il s'agissait de stratégies pour rester dans les instances dirigeantes et peser sur les décisions. Pire même, ces zigzags électoraux firent perdre à de nombreux militants dévoués et combattifs le crédit acquis au cours de luttes menées aux côtés des travailleurs et des petits planteurs.

Non seulement, comme Vergès dans le passé, le PCR n'offre aux classes populaires de l'île aucune autre perspective qu'électorale, mais il défend une politique de collaboration de classes visant à se faire accepter par les possédants de l'île. Le PCR s'est d'ailleurs mis à leur service, en particulier à

la tête de la région.

Pour les prochaines municipales, loin d'affirmer un programme, Maurice Gironcel a évoqué plusieurs cas de figure possibles : « Soit une tête de liste PCR, soit une liste conduite par un ou une membre d'un autre parti ou une personnalité, sur laquelle peuvent se trouver des camarades. »

Le PCR continue d'engager ses militants, sympathisants, électeurs dans une politique gestionnaire, bien loin des idées communistes et de la lutte de classe. Au contraire, à La Réunion comme ailleurs, le monde du travail, qui produit toutes les richesses, a besoin de se débarrasser des illusions électorales et de lutter pour imposer ses intérêts matériels et politiques face à une bourgeoisie de capitalistes prédateurs.

Émile Grondin

Fête de la Commune de Paris 1871

La fête des Ami(e)s de la Commune de Paris aura lieu cette année samedi 28 septembre de 14h à 20h, place de la Commune, à Paris 13^e. Métro Corvisart ou Place-d'Italie.

Au programme :

• 14h Riton la Manivelle et Jean-Marc chantent la Commune • 15h Nag'Airs chante aussi

• 16h Théâtre : Le rendez-vous du 18 mars • 17h Prise de parole des organisateurs • 17h30 Les amis de l'insurgé • 19h Les Tourneurs Phraseurs.

Algérie : le chef de l'armée veut resserrer l'étouffement

Sept mois après le début de la contestation en Algérie, le chef de l'état-major Ahmed Gaïd Salah, nouvel homme fort du pays depuis la démission d'Abdelaziz Bouteflika, use de la force et de l'intimidation pour tenter d'imposer l'élection présidentielle du 12 décembre et en finir avec le mouvement.

Les restrictions aux libertés d'expression et de manifestation sont accompagnées d'une vague d'arrestations. Elles se sont multipliées en particulier à Alger, où la police procède à chaque manifestation à des interpellations. Rien qu'à la prison d'El Harrach à Alger, une centaine de personnes seraient en détention pour attroupement sans autorisation ou atteinte à l'intégrité du territoire. En une semaine, trois personnalités politiques connues ont

été arrêtées: Karim Tabbou, dirigeant de l'UDS, pour entreprise de démoralisation de l'armée, ainsi que Samir Benlarbi et Fodil Boumala, pour atteinte à l'unité du territoire national.

Dans ce contexte, l'ordre donné à la gendarmerie par le chef de l'armée, d'empêcher l'accès à la capitale aux manifestants venant des autres régions du pays, n'a fait qu'attiser la colère. Pour justifier cet interdit, il n'a pas hésité à affirmer que ces manifestants



Algérie, 24 septembre.

agissaient pour le compte de « la bande », c'est-à-dire les voleurs qui ont pillé les richesses du pays!

Si cela fait déjà des mois que l'accès à la capitale le vendredi est rendu difficile par la suppression des trains de banlieue et les barrages filtrants des gendarmes, ce bouclage d'Alger revendiqué et médiatisé a été vécu comme une menace et une provocation.

Vendredi 20 septembre, la réponse des manifestants a été cinglante. Malgré les menaces, ils ont défilé massivement à Alger et dans une quarantaine de villes. Dans la capitale, les familles, les jeunes des quartiers populaires de Belcourt, Bab El Oued et la Casbah étaient

présents en nombre, affichant leur fierté d'être toujours mobilisés, accueillant les manifestants des autres villes au cri de « Bienvenue aux autres wilayas! ». Certains étaient venus en voiture la veille, d'autres par la mer, d'autres à pied en suivant les voies de chemin de fer. Par défi, des jeunes portaient des tee-shirts avec les matricules d'autres wilayas inscrits au dos. Avec détermination, ils ont répondu à Gaïd Salah: « Une démocratie, pas une caserne! », « Gaïd Salah dégage! », « Pas d'élection avec le gang! »

La décision de placer un ex-ministre de Bouteflika à la tête de l'autorité « indépendante » chargée de superviser les élections nourrit le

sentiment que le système se protège pour que rien ne change. Ce sentiment est renforcé par un quotidien dégradé par la hausse du chômage et une inflation galopante qui touche de plein fouet les classes populaires. Ces dernières semaines, le phénomène des harragas a repris de plus belle. Empruntant des embarcations de fortune, de nombreux jeunes sont morts en mer, laissant des familles dans le désarroi.

Pour défendre leurs droits démocratiques, comme leur droit à une existence digne, les travailleurs et les classes populaires sont conscients qu'ils n'ont d'autre choix que de s'organiser et d'amplifier leur mobilisation.

Leïla Wahda

Cercle Léon Trotsky

Algérie: révolte contre le système politique et aspirations sociales

Vendredi 18 octobre à 20h 30

Grande salle de la Mutualité -

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais: 3 euros

Mugabe : la trajectoire d'un nationaliste

Le 15 septembre, une cérémonie nationale au Zimbabwe rendait hommage à Robert Mugabe, dictateur du pays pendant 37 ans, mort à 95 ans au début de ce mois.

Mugabe était arrivé au pouvoir en 1980, avec la création du Zimbabwe, nouveau nom de la Rhodésie du Sud. Dans cette ancienne colonie britannique, la minorité blanche avait instauré depuis 1965 un régime de ségrégation raciale destiné à préserver sa domination et celle des trusts anglo-américains. Dirigée par Ian Smith,

cette féroce dictature se révéla pourtant incapable d'écraser les guérillas nationalistes qui la combattaient, dont la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) menée par Mugabe. En 1980, après plusieurs années de guerre civile, le régime finit donc par conclure un accord, sous la tutelle de l'ancienne puissance coloniale.

S'il consacrait l'indépendance du Zimbabwe, avec Mugabe à sa tête, cet accord préservait l'ancien appareil d'État raciste, maintenant en place nombre de ses ministres, et réservait même un quart des sièges du futur Parlement aux Blancs, dont Ian Smith et tout son état-major. Les quatre principales multinationales opérant dans le pays (Anglo-American, Union Carbide, RTZ et Lonhro) conservaient les mêmes avantages qu'auparavant. Quant aux fermiers blancs, qui accaparaient plus de la moitié des terres, on ne pouvait redistribuer leurs terres sans leur agrément et sans indemnisation.

Ayant ainsi pactisé avec ses ennemis de la veille, Mugabe réprima par contre sauvagement une vague de grèves, dès son arrivée au pouvoir, et instaura un pouvoir brutal contre la classe ouvrière. Sa dictature de fer ne dérangeait aucunement, bien au contraire, les dirigeants occidentaux: la reine d'Angleterre le décora en 1994.

Pendant près de deux

décennies, Mugabe fut ainsi l'exécutant zélé des volontés de l'impérialisme, mettant en œuvre à partir des années 1990 les privatisations et les coupes dans les services publics imposées par le FMI. Mais, craignant pour son pouvoir face à la colère des classes pauvres jetées dans la misère, il choisit, à la fin des années 1990, d'appuyer les paysans pauvres noirs qui occupaient les terres appartenant à de riches fermiers blancs. En effet, alors que 4500 Blancs se partageaient 50% des terres productives, et contrôlaient 90% de la production agricole du pays, l'écrasante majorité de la population noire rurale n'avait pas de terre, ou devait survivre sur des parcelles minuscules. Mugabe encadra le mouvement pour mieux le contrôler et fit saisir par la force près de 6000 fermes. Non seulement il redistribua les plus rentables à ses obligés, mais il épargna souvent les plus riches. On était bien loin d'une réforme agraire en faveur des paysans pauvres.

Cela suffit cependant pour que les grandes puissances

mettent Mugabe au ban, Bush fils ajoutant même le Zimbabwe à sa liste des États voyous en 2002. Les sanctions économiques commencèrent, gelant une partie des avoirs du pays dans les banques occidentales et tarissant les sources de devises. Et, malgré les nouveaux plans du FMI acceptés ensuite par Mugabe, l'embargo mis en place par les grandes puissances ne prit pas fin avant sa chute, fin 2017.

Aujourd'hui, le pays est exsangue, un tiers de la population vit de l'aide alimentaire et le taux de chômage avoisine les 80%. Le coup d'État qui a écarté Mugabe en 2017 n'y a rien changé: l'inflation a atteint 175% cet été.

Loin d'être l'ami des classes pauvres, Mugabe fut donc celui des puissants du monde capitaliste, qui lui reprochaient seulement de n'avoir pas toujours été assez docile. Et, s'il n'est pas pour rien dans la ruine de son pays, celle-ci est d'abord le produit de la domination impérialiste.

Jacques Le Gall



Manifestation contre Mugabe.

Égypte: "Sissi, dégage!"

Six ans après le coup d'État qui a porté le maréchal Sissi au pouvoir en Égypte, des centaines de manifestants ont contesté sa dictature, les 20, 21 et 22 septembre.

Après la diffusion virale sur les réseaux sociaux de la vidéo d'un entrepreneur égyptien en exil accusant le pouvoir de corruption, et dénonçant concrètement Sissi et ses proches se faisant construire par exemple de somptueuses villas, des manifestants se sont rassemblés par centaines. Au Caire place Tahrir, à Alexandrie, Suez, Mahalla et d'autres villes ouvrières, ils ont scandé «Sissi, dégage!» et «Dites-le, n'ayez pas peur, Sissi doit partir». Ils ont bravé les lois qui, depuis 2013, interdisent toute manifestation ou rassemblement de quelques personnes. Depuis cette date, des centaines

de sentences de mort ont été prononcées par les tribunaux militaires, 60 000 arrestations ont eu lieu, sans compter les disparitions forcées, tabassages et tortures. Systématiquement, les ouvriers débrayant pour réclamer leurs arriérés de salaire sont arrêtés, aussitôt qualifiés de terroristes et poursuivis à ce titre. Et cependant des travailleurs et des jeunes, des opposants, ont eu le courage de braver la police, les nuages de lacrymogènes, les tirs à balles de caoutchouc et même réelles.

Aussitôt, le black-out a été instauré. Des sites d'information comme celui de la BBC ou

Facebook Messenger ont été coupés et le service du renseignement égyptien a averti les journalistes étrangers pour leur dire qu'il les surveillait de près et les mettre en garde contre la diffusion de ce que le gouvernement considère comme de fausses informations.

Sissi et l'armée au pouvoir ont du mal à maintenir la fiction de la bonne situation des cent millions d'Égyptiens, après la dernière potion amère infligée à la population pour répondre aux prescriptions du FMI et accéder à l'aide promise de 12 milliards de dollars. L'austérité s'est accrue, avec la suppression de subventions sur le carburant et des produits de base. En juillet, un tiers de la population a été recensée par les pouvoirs publics comme



Le 21 septembre, au Caire.

étant au-dessous du seuil de pauvreté, fixé à 1,30 euro par jour. Récemment encore, des ouvriers ont été arrêtés à Ismaïlia, dans le nord-est du pays, pour avoir manifesté contre leur patron et contre la perte de pouvoir d'achat face à l'inflation. Accusés de blocage des rues, ils n'ont été libérés qu'une semaine plus

tard par la justice.

En visite à New York au moment des manifestations, le dictateur a pu faire mine d'ignorer pour cette fois les refrains scandés dans la nuit égyptienne. Mais la situation des travailleurs et de la population pauvre est source de colère, présente et à venir.

Viviane Lafont

Liban: un projet de barrage contesté



Manifestants contre le barrage de Bisri.

Dans une vallée du Sud-Liban, la vallée de Bisri, les autorités veulent construire un barrage pour créer une retenue d'eau potable afin d'alimenter la capitale, Beyrouth.

Des habitants de la vallée s'opposent à ce projet dont ils craignent les conséquences pour leurs conditions de vie, le barrage devant être construit sur une faille sismique.

Dans ce pays où le confessionalisme joue un rôle majeur dans la vie politique, la population n'a rien à attendre des représentants des différentes communautés, druze, chrétienne, sunnite et chiite, qui voient là une manne financière non négligeable et soutiennent donc le projet. Celui-ci va englober près de 1,2 milliard de dollars empruntés en partie à la Banque mondiale, que la population devra rembourser, alors qu'une part de cet argent aurait déjà commencé à être détournée par des responsables politiques véreux.

Dans cette région historiquement soumise à d'importants tremblements de terre,

la rivière qui alimentera le barrage ne fournit pas assez d'eau pour le remplir convenablement, avec 80 millions de m³ dans les bonnes années pour 125 millions nécessaires. La crainte des habitants de la région de Saïda est de voir la région asséchée alors que les problèmes d'eau sont déjà récurrents.

Un cabinet allemand a estimé qu'à Beyrouth 50% de l'eau est perdue du fait du mauvais état du réseau domestique. Si le taux de perte était ramené au-dessous de 30%, comme dans la plupart des villes occidentales, il n'y aurait pas besoin d'un nouveau barrage. Quelques habitants tentent de se faire entendre et d'en entraîner d'autres dans cette lutte sur un sujet vital, celui de l'eau, qui dépasse les divisions artificielles entretenues par un système politique basé sur le communautarisme.

Cédric Neiman

Migrants: un accord qui ne change rien

Quatre pays européens, la France, l'Italie, Malte et l'Allemagne, ont conclu lundi 23 septembre à Malte un accord sur la répartition des migrants ayant réussi à traverser la Méditerranée centrale.

Les préoccupations humanitaires ne sont pas le principal ressort des signataires, et en particulier de Macron. Celui-ci a vu là une occasion de sceller son entente avec les nouveaux dirigeants italiens, qu'il était venu rencontrer le mercredi précédent.

Ce texte sera proposé aux autres pays de l'Union européenne. Il prévoit que les migrants qui demandent l'asile seront répartis selon des quotas fixés à l'avance entre les pays signataires. Le scénario de navires tournant en Méditerranée en attendant qu'un port s'ouvre à eux serait ainsi évité, ainsi que les négociations à chaque nouvelle arrivée pour répartir quelques dizaines de survivants. Mais la porte de l'Europe restera toujours bouclée pour ceux qui cherchent à fuir la misère et la guerre, car il n'est pas question de remettre en cause la collaboration avec les gardes-côtes libyens pour intercepter les embarcations des migrants et remettre leurs passagers entre les mains des milices qui font la loi en Libye.

Il ne s'agit pas non plus de laisser les mains libres aux ONG. L'accord prévoit au contraire de les contrôler plus strictement, par exemple en interdisant à leurs navires d'émettre des signaux lumineux pour guider vers eux les canots en perdition. C'est cela que le ministre de l'Intérieur

français Christophe Castaner appelle «agir pour sauver des vies humaines».

Il est de toute façon prévu que l'accord ne soit valable que pour six mois, et puisse même être révoqué en cas d'afflux trop important des migrants. La délégation française a quant à

elle obstinément refusé l'idée d'une rotation des ports d'accueil entre les quatre pays, en permettant par exemple aux migrants d'accoster en France. Comme l'a martelé Castaner, il ne s'agit pas de «susciter une nouvelle porte d'entrée en Europe».

Macron, qui veut durcir les conditions de séjour des immigrés à Paris, ne veut en aucun cas faciliter l'arrivée de migrants en Europe.

Daniel Mescla



Faille de Thomas Cook: irresponsabilité capitaliste ordinaire

22 000 salariés menacés d'être jetés à la rue, 600 000 clients qui se demandent comment ils vont être rapatriés dans leur pays d'origine, domiciliés principalement en Grande-Bretagne et en Allemagne, « seulement » 10 000 pour la France.

Voilà le bilan non exhaustif de la mise en faillite du plus grand opérateur de tourisme en Europe.

Cela fait des mois que la compagnie Thomas Cook se débat au bord de la faillite mais sans aucune gêne elle a continué à vendre ses produits et à empêcher des centaines de millions d'euros, en sachant

pertinemment dans quelle situation ses centaines de milliers de clients allaient se retrouver. Car, au-delà de ceux laissés en rade un peu partout dans le monde, il y a tous ceux qui ont payé rubis sur l'ongle un voyage qui n'aura pas lieu et qui ne savent pas s'ils vont être remboursés ni quand.

Ce résultat découle d'une



WIKIMEDIA

des règles de base du capitalisme, à savoir l'irresponsabilité des actionnaires au cas où les choses tournent mal. Et cela vaut aussi bien vis-à-vis de leurs salariés que de leurs clients et débiteurs. C'est le principe même des sociétés anonymes: en cas de faillite, ils ne perdent que

leur capital, si toutefois il n'est pas le résultat des emprunts qu'ils ont contractés, et ils ne sont responsables ni de leurs dettes, ni du sort dramatique qu'ils réservent sans préavis à leurs salariés. Mais l'affaire Thomas Cook, mise sur la place publique, a de telles répercussions que journalistes et spécialistes se mettent à disserter sur les « mauvais choix », et le caractère exceptionnel de ce cas.

Dans un monde où règnent la concurrence et la course au profit individuel, cette entreprise, comme bien d'autres avant elle, pliera bagage, sans que ce soit les actionnaires

qui paient les pots cassés de leurs décisions. Disparu le 1,3 milliard de livres, soit près de deux milliards d'euros, de dettes accumulées. À qui ont-elles profité? Mystère. Disparue la responsabilité vis-à-vis de ses employés dont l'entreprise n'a plus à assumer les salaires et indemnités. Ceux qui regardaient la télévision en 2008 ont sans doute gardé en mémoire les images des dizaines de milliers de salariés de Lehman Brothers jetés en quelques minutes à la rue, au sens propre du terme, et sortant effarés et perdus du siège de la banque.

Paul Sorel

Rapport de l'OCDE: une catastrophe annoncée

Un rapport vient d'être rendu par l'organisme international OCDE. « Attention, croissance faible à l'horizon », titrent les économistes qui l'ont rédigé. Page après page, les courbes s'y effondrent et les indicateurs sont au rouge.

La courbe de croissance du produit intérieur brut, le PIB qui comptabilise les richesses produites, continue de s'effondrer de 2,4 à 1,6% en deux ans dans les pays riches, et de 5,3 à 4,3% dans les pays dits émergents. Les prévisions pour 2020 sont pessimistes dans presque tous les pays évoqués. Le volume du commerce mondial stagne depuis près d'un an et est même en recul au deuxième trimestre 2019. La croissance de la production industrielle mondiale a baissé de moitié en deux ans, la chute étant encore plus vertigineuse pour l'économie allemande, passée de 5% en 2017 à -5% en 2019. L'investissement global dans les pays du G20 a diminué dans le même temps, passant d'une moyenne de

4% à 1% au premier trimestre 2019.

La courbe de croissance de l'emploi suit le même mouvement, chacun peut le constater dans son entourage. Et l'avenir vu par les calculateurs de l'OCDE s'assombriera encore, en particulier si les mesures douanières protectionnistes prévues par Trump face aux exportations chinoises sont mises en place: les investissements des entreprises s'effondreraient aux États-Unis, en Europe et en Chine bien sûr.

Les auteurs voient un coin de ciel bleu à l'horizon: selon eux la consommation moyenne résiste, même si c'est insuffisant pour « tirer » la croissance, mais la menace du chômage est importante. Quant aux

politiques publiques, celles des États, elles s'opposent à la croissance économique et la production industrielle chute encore plus.

Le rapport cherche comment contrer l'incertitude des capitalistes et leur redonner confiance. Il voit la solution dans moins de protectionnisme, plus de liberté dans les échanges, moins de subventions étatiques. Des investissements publics importants dans les infrastructures – pour les routes, l'énergie etc –, dont les besoins sont flagrants dans la prochaine décennie iraient eux aussi dans le bon sens, toujours selon l'OCDE.

Pourtant ces capitalistes, même nageant dans un océan d'incertitude, ont investi leurs liquidités à plus de 50%, bien plus encore qu'en 2008, dans des produits hautement risqués... mais très rémunérateurs. Les éléments de l'orage s'accumulent donc, et la perspective du Brexit, surtout sans accord, assombrit encore l'horizon.

Ces économistes peignent donc un tableau inquiétant qu'ils remettent entre les mains des dirigeants politiques. Que pourront-ils en faire alors qu'eux-mêmes ont pour commanditaires les capitalistes des grandes puissances! Leur arracher leurs richesses, leurs usines, la gestion de l'économie, la faire fonctionner dans l'intérêt de la population, est la seule issue.

Viviane Lafont

Italie: qui a dit que le crime ne paie pas?

Le 17 septembre, Giovanni Castellucci, directeur général d'Atlantia, entreprise président à la gestion d'une grande partie des autoroutes italiennes, a démissionné de son poste.

Cette holding contrôlée par la famille Benetton est devenue tristement célèbre pour sa responsabilité dans l'effondrement du pont Morandi à Gênes qui a causé la mort de 48 personnes, en août 2018.

De « graves indices de culpabilité » ont été détectés, selon les enquêteurs, dans la rédaction des rapports destinés au ministère des Transports sur l'entretien et la sécurité du pont Morandi et d'autres ouvrages. L'annonce de ces omissions et falsifications a fait chuter le titre Atlantia à deux reprises à la Bourse de Milan. Luciano Benetton, patriarche de cette famille qui ne s'est pas contentée de faire sa fortune dans la fabrication de pull-overs, a déclaré qu'il était « sous le choc » devant ces révélations, et qu'il attendait des changements!

Castellucci a donc présenté sa démission, acceptée par le conseil d'administration avec des remerciements

« pour avoir contribué, pendant dix-huit ans, à transformer le groupe en un leader mondial dans le domaine des infrastructures » et en recevant une indemnité de 13 millions d'euros. Il est aussi assuré que tous les frais d'une procédure qui l'impliquerait seront payés par Atlantia, sauf si « une mauvaise conduite frauduleuse émerge des enquêtes ». En Italie comme ailleurs, les hauts responsables d'une société de cette taille ont peu de risques de se retrouver sous les verrous. La société Atlantia n'en court pas davantage, même si un des partis au gouvernement, le Mouvement 5 étoiles, dit vouloir mettre fin aux concessions autoroutières.

Les proches des victimes, les centaines d'habitants du quartier sinistré depuis l'écroulement du pont, eux, ont payé le prix fort et continuent à le payer.

Sylvie Maréchal



RATP : organisés pour le 24... et pour après

Mardi 24 septembre, sur les lignes 12 et 13 du métro, la grève a été relativement bien suivie par les conducteurs. Le fait que plusieurs d'entre eux se soient démenés depuis le 13 septembre pour convaincre leurs camarades de participer à cette nouvelle journée de mobilisation y a sans doute contribué.

Le 13 septembre, journée de grève massive à la RATP, 50 grévistes des lignes 12 et 13 s'étaient regroupés en assemblée générale. Ils avaient voté la revendication du retrait total de la réforme des retraites, convenu de participer à la journée du 24 septembre et élu un comité de 10 grévistes chargé de préparer cette journée.

Les membres de ce comité, mais aussi tous ceux qui étaient convaincus de l'idée qu'il fallait participer à une journée interprofessionnelle, ont passé les dix jours suivants à discuter avec leurs collègues. Sur la ligne 12, ils ont dû affronter les syndicalistes de l'Unsa (premier syndicat chez les conducteurs) qui ne voulaient pas entendre parler de cette journée, et militaient ouvertement contre.

Ils n'avaient évidemment pas la force d'inverser la vapeur, et la grève a été beaucoup moins suivie que le 13 septembre, mais une minorité non négligeable les a rejoints : 58 grévistes sur la ligne 13 (sur environ 200 conducteurs devant travailler ce jour-là) ; 15 grévistes sur la ligne 12 (sur 115). À tel point qu'une

bonne partie de la réserve générale, 50 conducteurs habituellement utilisés pour remplacer les grévistes, a servi à faire tourner normalement les lignes 12 et 13.

De nouveau réunis pour discuter, les grévistes ont abordé tous les problèmes : les illusions corporatistes de certains de leurs collègues, qui pensent faire reculer Macron seulement sur leur régime spécial de retraites ; les directions syndicales plus préoccupées de négocier que d'organiser la riposte des travailleurs ; les problèmes d'argent qui pourraient empêcher de se lancer dans une grève reconductible en décembre...

Ces travailleurs ne veulent pas se laisser faire, que ce soit par le gouvernement, par la direction de la RATP ou par les directions syndicales, et comptent bien se revoir pour s'organiser. Ils ont tenu à réaffirmer leur rejet de la réforme des retraites dans sa totalité, bien conscients qu'elle concerne tous les travailleurs et qu'ils ne pourront obtenir son retrait que si d'autres secteurs s'y mettent, en particulier dans le privé.

Correspondant LO

EDF : la grève du 19 septembre

Judi 19 septembre, l'ensemble des syndicats d'EDF SA, d'Enedis et de RTE ont appelé les salariés à la grève contre un projet de réorganisation baptisé Hercule.

La grève a été bien suivie, entre 39 et 50% de grévistes selon les secteurs et les comptages (direction ou syndicats) avec une baisse de production de 9%. La direction a dû acheter de l'électricité dans les pays limitrophes pour éviter les délestages.

Le succès de cette grève reflète la grande inquiétude des travailleurs. Le projet Hercule, qui ne sera vraiment connu qu'à la fin de l'année, a été salué comme une bonne nouvelle par les milieux financiers. Cela fait plus d'un an qu'ils réclament une réorganisation

visant à privatiser les secteurs immédiatement rentables (le commercial, la vente d'énergie, est en première ligne), les autres secteurs restant, pour l'instant (le temps d'être rentables?), à la charge de l'État, tout comme la production nucléaire. Comme cela fait des années que les directions s'en prennent au personnel, avec baisse des effectifs, diminution des salaires par des suppressions de primes, des conseils de discipline pour un rien... tout le monde comprend que la prochaine réorganisation va intensifier les attaques.



Le 24 septembre, à Metz.

SNCF : Le 24 septembre, une grève suivie

Dans le cadre de la journée interprofessionnelle, la CGT et SUD-Rail appelaient les cheminots à la grève mardi 24 septembre. D'après les chiffres de la direction portant sur les effectifs devant se déclarer grévistes à l'avance, 25,5% des cheminots, de toutes catégories, ont cessé le travail ce jour-là, ce qui en fait une journée de grève réussie.

Près de 40% des conducteurs et près d'un contrôleur sur trois étaient en grève à l'échelle nationale. Et dans les ateliers d'entretien et de maintenance, le pourcentage de grévistes soumis à déclaration était de près de 25%.

Localement, certains secteurs ont connu des taux de grévistes très importants. C'est le cas par exemple en région parisienne sur les lignes D et R, dépendant de Gare de Lyon, où les conducteurs étaient en grève à plus de 80% et les contrôleurs à 75%. Mais dans les ateliers, les pourcentages étaient aussi élevés. Ainsi, sur la maintenance des rames banlieue, à Villeneuve-Saint-Georges, le directeur de production a déclaré qu'en 26 ans de carrière, il n'avait jamais vu une telle mobilisation. Dans

l'autre secteur, chargé de la manœuvre des rames, 75% des cheminots étaient en grève à l'exécution ainsi que la quasi-totalité à l'encadrement. Enfin le directeur a été obligé de fermer le dépôt car les agents habilités à la sécurité de la distribution électrique étaient tous en grève.

À Châtillon, dans les ateliers de maintenance TGV Atlantique, ou encore aux ateliers du Landy, la grève était aussi largement majoritaire, bien plus suivie que lors de journées habituelles d'action, non seulement à l'exécution mais aussi dans la petite maîtrise.

À la Gare du Nord, chez les agents d'accueil, seuls les chefs étaient au travail. L'assemblée générale interservices a regroupé 60 travailleurs, ce qui est un bon

chiffre pour une journée isolée. Le 13 septembre, lors de la grève de la RATP, une quarantaine de conducteurs SNCF de la ligne B avaient fait grève par solidarité. En retour, plusieurs conducteurs de la RATP sont venus à l'AG des cheminots le 24 exprimer leur soutien et leur souhait d'une lutte commune.

Dans tous les cas, la conscience de la gravité de l'attaque contre les retraites se mêle au mécontentement face à la dégradation rapide des conditions de travail dans les différents secteurs.

Le succès spectaculaire de la grève du 13 septembre à la RATP a aussi été un facteur certain de remobilisation de nombreux anciens grévistes, jusque-là sceptiques car marqués par l'échec du mouvement de trois mois à la SNCF au printemps 2018.

La perspective est bien de militer pour un mouvement « Tous ensemble » public-privé, comme en 1995.

Correspondants LO



Grève le 24 septembre, contre Hercule.

Le statut du personnel des IEG (Industries électriques et gazières) est aussi dans le collimateur des directions, avec en particulier une possibilité de licenciements collectifs. Dans le cas de la branche Commerce, la filialisation

de ce secteur est annoncée dans le projet Hercule. Les salariés des nouvelles entreprises auraient alors un statut de droit commun.

Bien évidemment le projet de réforme des retraites est une menace de plus, inquiétante pour les

agents. Le régime spécial de retraites dans les IEG est directement menacé. La grève à la RATP a été remarquée et la journée du 24, perçue comme une suite du 19, s'annonçait suivie.

Correspondant LO

Hôpitaux psychiatriques : de pire en pire

Alors que les mouvements se sont multipliés dans les hôpitaux psychiatriques, deux députées appartenant respectivement à La République en marche et à La France insoumise témoignent dans un rapport d'une situation au bord de l'implosion dans le secteur.

Entre 1990 et 2016, le nombre de lits d'hospitalisation en psychiatrie a diminué de moitié. Les gouvernements successifs ont justifié cette saignée par le « virage ambulatoire », c'est-à-dire la nécessité que les malades soient pris en charge à l'extérieur, dans des structures de proximité

leur permettant de rentrer chez eux. Mais, si les lits ont bien été fermés dans les hôpitaux, la création de postes dans ces structures, comme les Centres médico-psychologiques (CMP), n'a pas suivi et aujourd'hui la situation y est catastrophique. Alors que le nombre de patients suivis en ambulatoire est

aujourd'hui cinq fois plus élevé que ceux hospitalisés, il est de plus en plus difficile d'y obtenir une consultation. Le délai d'attente dans les CMP destinés aux enfants atteint en moyenne un an, pointe le rapport. Et, comme en médecine générale, rencontrer un psychiatre relève d'un parcours du combattant. Le délai est évalué à trois mois en moyenne. Cela fait dire aux députées : « Face à l'impossibilité d'avoir un rendez-vous au CMP ou chez un psychiatre libéral au début de la crise, les patients

se retrouvent inévitablement aux Urgences, puis hospitalisés, alors que la crise, si elle avait été traitée en amont, aurait pu être évitée. » Cette situation n'incite pas pour autant le ministère à créer des CMP. Le personnel de plusieurs établissements a même expliqué aux députées comment il avait vu des dispositifs d'hospitalisation à domicile fermés suite aux pressions de l'Agence régionale de santé.

Les Urgences psychiatriques se retrouvent donc complètement saturées, et bien incapables de répondre

à des cas nécessitant une hospitalisation. Cela peut être dramatique. « Faut de lits, on a renvoyé une dame. Elle s'est jetée le soir même dans la Garonne », témoigne une soignante. Et quand le malade peut être hospitalisé, c'est dans des conditions désastreuses. « À quatre dans une chambre, comment stabiliser une patiente ? », demande une autre.

Le personnel des hôpitaux psychiatriques vit cette situation tous les jours, et c'est parce qu'il ne l'accepte plus qu'il entre en lutte.

Daniel Mescla

Hôpital du Rouvray : de nouveau en grève

En 2018, les travailleurs de l'hôpital psychiatrique du Rouvray à Sotteville, situé au sud de Rouen, avaient fait trois mois de grève et, pour sept d'entre eux, 18 jours de grève de la faim.

Ils dénonçaient les conditions indignes de travail pour les soignants et d'hospitalisation pour les malades. Certains patients dormaient sur des lits de camp dans des bureaux ou s'entassaient à quatre dans des chambres prévues pour trois. Les grévistes avaient obtenu 31 postes d'infirmiers et d'aides-soignants, ainsi qu'une vague promesse de création d'unités spécialisées pour les patients mineurs et pour les

détenus.

Un an après, le 19 septembre 2019, les travailleurs de cet hôpital ont entamé une nouvelle grève illimitée, à l'appel de l'intersyndicale (CGT - Sud - CFDT) : le protocole de juin 2018 n'est pas respecté par l'Agence régionale de santé et par la direction de l'hôpital. La situation est toujours catastrophique. « On a toujours des patients installés sur des lits de camps dans des bureaux sans fenêtre et sans

sanitaire et des chambres de deux occupées par trois patients », explique un gréviste. L'unité supplémentaire pour adolescents n'a pas été créée, et des mineurs sont toujours hospitalisés avec des adultes, avec les risques que cela implique pour eux. « La situation n'a pas changé, elle est même pire », résume un militant syndical.

À Sotteville comme ailleurs, c'est contre une politique d'économies sordide que se mobilisent les travailleurs en psychiatrie.

Correspondant LO

Hôtel Ibis-Batignolles : la lutte continue

Depuis maintenant plus de deux mois, les femmes de chambre et agents de l'hôtel Ibis situé dans le 17^e arrondissement de Paris sont en grève.

Ils dépendent du sous-traitant STN et demandent leur intégration dans le groupe Accor, qui a largement les moyens de les embaucher directement.

Vendredi 20 septembre, avec le soutien de la CGT-HPE (Hôtels de prestige et économiques), les travailleurs

organisaient une fête de solidarité à leur grève, réunissant des passants, des amis, au son de chants de lutte.

Les salariés revenaient du tribunal de Paris : les directeurs d'Accor et de STN voulaient salir les grévistes et leur interdire l'accès de l'hôtel. Mensonges

et calomnies ont fleuri, un huissier a même affirmé qu'un des grévistes aurait dit que « le sang allait couler. » Cela a eu le don de faire rire les principaux concernés.

Tous savent que la direction d'Ibis n'en mène pas si large qu'elle le prétend. Depuis des années, STN oblige les femmes de chambre à nettoyer trois chambres et demie en une heure, sans payer les dépassements horaires.

Une gouvernante d'Ibis, qui n'a pourtant aucun pouvoir hiérarchique légal, en rajoute, houspille les femmes de chambre de STN, les humilie publiquement pour qu'elles en fassent toujours plus. L'une des revendications des grévistes était de mettre en place une pointeuse infalsifiable. Eh bien, l'hôtel a enfin mis en place une pointeuse. Pour l'instant les grévistes restent sceptiques et



Rennes : aidants et soignants à domicile mobilisés

Jeudi 19 septembre, une journée de mobilisation était organisée à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine, à l'initiative de la CGT, dans le secteur des soins et de l'aide à domicile.

Des salariées de plusieurs associations étaient rassemblées dans le centre-ville de Rennes : des aides-soignantes, infirmières et aides à domicile de l'Assia, qui se sont mobilisées à plusieurs reprises avant l'été, mais aussi des salariées de l'ADM de Tinténiac et Pont-Péan, qui pour la plupart participaient à leur tout

premier mouvement.

Elles revendiquaient des augmentations de salaire et du forfait kilométrique, de meilleures conditions de travail et des effectifs supplémentaires.

Il est prévu que la mobilisation se renouvelle tous les mois, pour continuer à dire qu'il y en a « ras-la-blouse » !

Correspondant LO

veulent vérifier si celles qui ne font pas grève sont véritablement payées au travail effectué. Car les femmes de chambre ne sont pas dupes et savent que les patrons d'Accor comme de STN se sont toujours ingéniés à les payer le moins possible. Autre acquis de la grève, trois salariées en CDD de STN ont enfin obtenu un CDI.

Pour autant, les directeurs refusent de négocier et même de rencontrer les grévistes, qu'ils tentent ainsi de démoréaliser !

C'est en vain, puisque les

femmes de chambre et les agents entament fièrement leur troisième mois de grève et tentent d'alerter l'opinion publique sur les pratiques du groupe Accor, en lançant une campagne de boycott. Ils appellent ainsi des personnalités politiques et du monde du spectacle à boycotter une enseigne qui a recours à la sous-traitance, au travail dissimulé et à la maltraitance. Au final, c'est bien la détermination des grévistes qui pourra l'emporter !

Correspondant LO



Fonderies du Poitou Vienne : les repreneurs ont vite tombé le masque

Il y a moins d'un an que les deux fonderies, Fonte et Aluminium, d'Ingrandes, près de Châtelleraut dans la Vienne, étaient mises successivement en redressement judiciaire.

Après des mois de tractations et d'inquiétude pour les salariés, en avril dernier un repreneur se présentait, le groupe anglo-indien Liberty. Il maintenait les deux fonderies comme des entreprises distinctes, tout en les chapeautant d'une même holding. Au passage, 150 emplois disparaissaient, par des départs de CDI mais surtout par la suppression de dizaines d'emplois de travailleurs intérimaires.

Et voilà qu'à peine rentrés des congés d'été les travailleurs de la Fonte apprenaient que leur patron demandait 50 jours de chômage partiel d'ici janvier prochain, et invitait les volontaires éventuels à venir travailler provisoirement à l'Alu. Ils remplaceraient ainsi les intérimaires, qui passeraient de près de 80 actuellement à moins d'une trentaine.

La direction invoque la

baisse d'activité du marché automobile, et notamment des commandes de Renault. Renault était à l'origine le patron direct des deux fonderies, avant de s'en débarrasser au profit d'autres requins, et il reste leur principal, voire unique client. Il se serait soi-disant trompé dans ses calculs de promesses de commandes lors des tractations de reprise, invoquant le déclin des moteurs diesel, dont les Fonderies fournissent classes et carters. Par ailleurs, selon la direction, le marché indien serait en baisse, Suzuki et Fiat, un temps clients de la Fonte, auraient disparu des radars.

La direction peut bien dire ce qu'elle veut, les travailleurs n'ont pas accès aux comptes et on ne peut rien vérifier. Ce qui est certain, c'est que Renault compte les profits par milliards et que les gros actionnaires de



Aux fonderies, le 19 septembre.

Liberty, tout comme ceux de Fiat et Suzuki d'ailleurs, continuent d'encaisser des dividendes. Les travailleurs de la Fonte ont montré, en débrayant dès l'annonce de ce sale coup, et à nouveau jeudi 19 septembre, avec les collègues de l'Alu, qu'ils ne sont ni dupes ni résignés à subir en silence. Les appels de la direction au « bon sens », c'est-à-dire à ne pas faire grève, sous prétexte d'une visite d'un représentant de Renault et de vagues promesses d'investissements à venir, au coup par coup, n'ont convaincu personne. Pas plus que l'invitation à attendre la énième réunion avec le préfet, qui s'est tenue le lendemain, sans aucun résultat concret évidemment.

Pendant tous les mois qui ont précédé la reprise par Liberty, les travailleurs des Fonderies ont vu s'agiter autour d'eux un petit monde politique. Entrevues et concertations ont occupé pendant des mois des dirigeants syndicaux, invités par des élus et des ministres qui paraissent comme autant de sauveurs suprêmes des emplois et de l'industrie locale. Maintenant que l'avenir redevient, pour les travailleurs, aussi incertain que toujours, on ne les entend plus. Même les ministres ne répondent plus aux lettres des syndicats, paraît-il!

Lutter contre une menace de fermeture ou contre des licenciements est un combat difficile. Mais, dans

l'affaire des Fonderies du Poitou, on vérifie une fois de plus qu'il n'y a rien à attendre d'une tactique qui ne sait que prier les patrons d'avoir une bonne « politique industrielle », pas plus qu'il n'y a à attendre quoi que ce soit des politiciens de gouvernement, qu'ils soient locaux ou nationaux.

Pour Renault, Liberty et consorts, les vies et les emplois des travailleurs ne comptent pour rien, seuls importent les profits. Pour qu'ils en tiennent compte, la question n'est pas de les convaincre, mais de les contraindre par la force collective. En être conscient est le meilleur des gages pour les inévitables combats à venir.

Correspondant LO

Ford Blanquefort : manifestation contre les licenciements

Samedi 21 septembre, à l'appel de la CGT Ford, de plusieurs syndicats d'entreprises de l'agglomération bordelaise et de partis, dont Lutte ouvrière, près de 500 manifestants ont protesté contre les licenciements en cours à l'usine Ford de Blanquefort. Le soir, un millier de personnes ont participé à un concert de soutien.



L'usine est maintenant fermée, la direction ayant même commencé à déménager les machines. Les ouvriers ont été renvoyés chez eux fin juillet, la direction anticipant les congés d'une semaine pour éviter toute réaction. Début septembre, ils ont commencé à recevoir leurs lettres de licenciement et, le 17 septembre, la cour d'appel de Bordeaux a confirmé la décision du tribunal de grande instance

(TGI) de Bordeaux se déclarant incompétent pour décider de la légalité du motif économique mis en avant par le groupe Ford pour justifier la fermeture.

Autrement dit, la justice est incompétente dès qu'il s'agit de s'opposer au patronat. Le motif économique est pourtant cyniquement clair: il s'agit de sacrifier 900 travailleurs, deux ou trois mille en comptant les emplois induits, pour

augmenter les bénéfices des actionnaires, en centralisant la production des boîtes de vitesses.

Du côté des politiques, les réactions ne sont pas moins cyniques. Le maire de Bordeaux a déclaré à la presse « n'avoir jamais cru à un repreneur sur ce site pour faire la même activité ». Il s'est pourtant bien gardé de ce genre de déclaration lorsque le ministre Le Maire voulait faire croire qu'en collaboration avec les syndicats de l'usine il allait trouver un repreneur. Aujourd'hui, élections municipales obligent, le maire de Bordeaux monte sa propre comédie en mettant en avant un projet de reconversion industrielle autour de la pile à hydrogène. Un discours des plus classiques après la fermeture d'une usine et qui ne trompe pas grand monde.

Samedi 21 septembre, comme à chacune des manifestations qui ont eu lieu depuis l'annonce de la fermeture, la présence de l'union départementale CGT était symbolique, celle-ci n'ayant relayé que du bout des lèvres l'appel à manifester.

Elle était bien plus mobilisée lors de son congrès le 19 septembre pour avancer son propre projet de reconversion industrielle du site de Blanquefort, autour de la même pile à hydrogène! Dans la guerre sociale que leur mène le patronat, les

travailleurs devront pourtant compter bien plus sur leurs mobilisations et sur leurs luttes que sur des illusions successives telles que la reconversion du site, venant elle-même après la recherche d'un repreneur.

Correspondant LO

Naval Group – Lorient : blocus et bouche cousue

Des journalistes de *Disclose*, *Mediapart* et *Radio France* ainsi que le média néerlandais *Lighthouse* ont confirmé la preuve vidéo que des navires fabriqués en France sont bien utilisés dans le cadre du conflit au Yémen. Naval Group, dont l'État français est actionnaire majoritaire, a construit des frégates pour l'Arabie saoudite. Ces bâtiments de guerre participent au blocus du Yémen, qui affame la population. D'après certaines ONG, ce blocus aurait fait 85 000 morts d'enfants depuis le début du conflit, privant de carburant les groupes électrogènes des hôpitaux. En

armant l'Arabie saoudite, l'État français se fait complice de cet infâme blocus.

Ces révélations n'ont provoqué aucune communication de Naval Group, contrairement au spectacle du lancement du sous-marin *Suffren* en présence de Macron, et du reportage télé sur les *Fremm* (frégates multi-missions), construites à Lorient, dont la direction s'est gargarisée ces dernières semaines.

Il est sûr que, même si Naval Group est devenu une entreprise privée, il garde les traditions de la grande muette.

Correspondant LO

Banques : leur avenir et le nôtre

« C'est vous l'avenir », prétendait il y a quelques mois une publicité de la Société générale, au moment même où ses dirigeants annonçaient 1 600 suppressions d'emplois dans le monde. Comme ses concurrentes, la banque a continué à soigner l'avenir de ses seuls actionnaires et vient d'annoncer 530 nouvelles suppressions de postes en France.

Les mastodontes de la finance agissent en meute : le même jour, la deuxième banque allemande, Commerzbank, signalait son intention de supprimer 200 agences dans le monde et 4 300 emplois, et ce à la suite d'un plan quinquennal de réduction de 9 600 autres emplois.

Cet été, c'étaient la Deutsche Bank puis la britannique HSBC qui annonçaient des milliers de suppressions d'emplois. La seconde a d'ailleurs l'intention de se séparer en bloc de sa banque de détail en France, avec ses 300 agences et ses 3 000 salariés.

La Barclays, qui a déjà rayé 3 000 postes il y a

quelques mois, poursuit dans ce sens. La première française, BNP Paribas, fait de même, en supprimant 500 postes en France et en faisant fondre sa filiale belge Fortis de 2 200 emplois et de près de la moitié de ses agences. En Espagne, Santander et CaixaBank suppriment à elles deux plus de 5 000 emplois.

Au total, les banques européennes menacent 44 000 salariés. Des centaines de milliers restants se retrouveront parfois écartelés entre plusieurs postes, ou devront se reconvertir dans l'urgence et sans moyens. Pourquoi ? Leurs bénéfices s'énoncent toujours en milliards d'euros : au



cours du 2^e trimestre, plus de 1,05 milliard pour la Société générale ; 271 millions pour la Commerzbank et 2,46 milliards pour BNP Paribas, en hausse de plus de 3 %.

En fait, la rentabilité des grandes banques serait à la peine, car les taux d'intérêt bas les privent des marges substantielles d'il y a encore dix ans. Pire, les taux négatifs pèsent sur leur activité de dépôt. Les capitalistes industriels dorment sur leurs liquidités et les

échanges commerciaux, pour cause de Brexit ou tensions américano-asiatiques, sont prudents.

Sauver les meubles, c'est-à-dire le profit des actionnaires, passe donc, comme pour tous les parasites de l'économie humaine, par la chasse aux coûts, dont la suppression de certaines d'agences plus proches des petits clients, jugées non rentables, que les banquiers remplacent par des automates ou ferment.

Ces économies de per-

sonnel se cumulent avec celles réalisées dans les services centraux, ou la suppression de certaines activités.

L'avenir que forgent les banques est fait de concurrence entre elles et de chômage. Quant au leur, il devrait consister, selon les termes de Marx et Engels, en une fusion en « une banque nationale, dont le capital appartiendra à l'État et qui jouira d'un monopole exclusif ».

Viviane Lafont

Renault - Cléon : chômage partiel... profits entiers

La direction de l'usine Renault de Cléon, près de Rouen, usine de mécanique d'environ 4 500 travailleurs, a annoncé qu'elle allait imposer des journées de chômage partiel dans les six prochains mois.

Chez Renault, suite à un accord central du groupe, la hiérarchie utilise à son gré les six jours de RTT qu'ont les salariés comme possibilité d'ajustement de la production.

En particulier ceux qui travaillent sur les chaînes de montage sont mis en RTT obligatoire suite à une panne importante ou quand il manque une pièce pour monter le moteur ou la boîte de vitesses. Ils sont même parfois renvoyés à la maison en semaine et appelés à venir travailler le samedi. Cela arrive fréquemment, au point que de nombreux travailleurs n'ont plus de jours de RTT.

La direction demande alors au préfet, en fait au représentant de l'État, la possibilité de mettre les travailleurs en chômage partiel pendant une journée, voire plusieurs jours, à sa convenance. Ainsi ces journées non travaillées seront payées par les caisses de chômage et non par Renault !

Évidemment, chaque jour au chômage ne sera pas

payé à 100 %. Il y aura une perte financière pour les embauchés, et elle sera encore plus importante pour les intérimaires.

« C'est de la faute des fournisseurs s'il y a souvent des arrêts de production », dit la direction. Non, les arrêts de chaîne sont dus principalement à l'organisation du travail : trop de pièces produites, du flux tendu, donc pas de stock, des pannes liées au manque d'entretien des installations.

En fait, la direction compte gérer les arrêts de chaîne au coup par coup, en utilisant le chômage partiel, en imposant une flexibilité sur le dos de la collectivité et des salariés.

Il y a peu de temps, le gouvernement a diminué les allocations des chômeurs en prétendant qu'il n'y aurait plus assez d'argent dans la caisse. Renault, qui a 14 milliards de côté, a son autorisation pour taper dans la caisse chômage pour payer le chômage partiel dû à sa mauvaise organisation.

C'est écoeurant !

Correspondant LO

Usine d'Arc - Pas de Calais : une production "made in rance"

Le groupe Arc produit et commercialise de la vaisselle dans le monde entier.

Il possède un site de production en France, sur la commune d'Arques, mais également aux États-Unis, en Turquie, aux Émirats arabes unis, en Chine.

Pour refourguer ses vieux modèles de verre,

l'équipe de direction a décidé de surfer sur un nouveau gadget à la mode : la prétendue valeur ajoutée du made in France et le charme de la prétendue élégance à la française.

Pour les travailleurs du site français, cette élégance est marquée par des trous dans les plafonds et

des fuites dans les ateliers quand il pleut ; des nids de poule sur les routes ; des machines et des circuits électriques d'un autre âge ; des poussières qui volent faute d'extracteurs ; les toilettes hors-service... Tout le charme et l'élégance d'une usine capitaliste !

Correspondant LO

France gardiennage - Roissy : la loi Macron, c'est bon pour les patrons

À l'aéroport de Roissy, les patrons cherchent comment faire travailler plus les salariés, sans embaucher ni augmenter les salaires.

La loi permet désormais d'obtenir des accords d'entreprise inférieurs au Code du travail et aux conventions collectives. C'est ce qui s'est fait dans une entreprise de sécurité, France gardiennage, qui vient d'obtenir la signature de toutes les organisations syndicales pour un accord bien pourri sur le temps de travail.

Dans la sécurité, la convention collective prévoit déjà des journées de 12 heures. Elle prévoit aussi que, par dérogation, le patron puisse faire faire 329 heures supplémentaires

à l'année, au lieu de 220. Désormais, chez France gardiennage, cela pourra aller jusqu'à 420 heures. Et la semaine de travail pourra désormais aller jusqu'à 60 heures, au lieu de 48 précédemment, ces heures supplémentaires étant effectuées surtout les jours de repos.

Pour avoir une paie plus élevée, les salariés acceptaient déjà de faire des heures supplémentaires. En signant cet accord, les syndicats ne les encouragent pas à réclamer l'augmentation des salaires ou

l'embauche des chômeurs. Car France gardiennage, constamment en sous-effectif, préfère faire des heures supplémentaires que d'embaucher.

Ces heures seront calculées et payées chaque trimestre. Ainsi, la flexibilité et les heures supplémentaires augmentent, au nom de l'adaptation constante aux besoins des clients. Les journées de travail dans le gardiennage sont déjà trop longues et les chômeurs trop nombreux, mais cet accord prétend rechercher « le mieux-disant social, marqueur de la société ». Qu'est-ce que ce serait, sinon !

Correspondant LO

Courriers de l'Aube - Reims : une grève victorieuse !

Après avoir fait une première grève le mercredi 11 septembre, 18 des 35 salariés des Courriers de l'Aube de Reims ont remis cela la semaine suivante. Ils entendaient dénoncer leurs conditions de travail et le nouvel accord d'entreprise mis en place par la direction.

Cette entreprise, basée à Troyes, est une filiale du groupe Transdev travaillant en sous-traitance de la Citura (transports urbains de Reims, employant 600 salariés) qui appartient au même groupe. Les chauffeurs des Courriers de l'Aube, en faisant pourtant le même travail, gagnent plusieurs centaines d'euros en moins.

Pendant toute la semaine,

la direction a joué le pourrissement, avançant sur certaines revendications avant de les retirer, faisant à chaque fois un chantage à la reprise du travail. Face à elle, elle a trouvé des travailleurs qui sont restés unis, décidant collectivement de leur grève et des actions à mener. Ils se sont rendus ainsi à la collectivité du Grand Reims, déléguaire de

ce marché public au groupe Transdev, pour dénoncer le dumping social dont elle est complice. Ils ont distribué des tracts au centre-ville et la population exprimait sa solidarité en versant à la caisse de grève, tout comme les chauffeurs de la Citura, qui affirmaient eux aussi leur soutien par des coups de klaxon.

Vendredi 20 septembre au soir, après avoir compris que les grévistes seraient encore plus nombreux la semaine suivante, la direction a finalement cédé. Les services des chauffeurs seront revus, les primes de jours fériés et



dimanches sont maintenues et d'autres sont augmentées. En tout, les travailleurs gagneront environ mille euros brut de plus par an. Et, alors qu'elle s'y refusait, la direction paiera deux journées de grève sur les cinq, tandis que les retenues des autres journées seront lissées sur plusieurs mois.

Surtout, les chauffeurs des Courriers de l'Aube ont

retrouvé leur dignité face à une direction qui les méprisait. Comme le disait l'un des grévistes : « Avant, quand j'arrivais au dépôt, je rasais les murs, aujourd'hui j'ai retrouvé ma fierté. » Cette grève était une première et a créé des liens de camaraderie forts, tous sentant qu'ils se sont fait respecter.

Correspondant LO

Métro Lille-Roubaix-Tourcoing : modernisation à rebours

« La MEL (Métropole européenne de Lille) modernise votre réseau de transport public et installe progressivement des portillons d'accès dans les stations de métro », peut-on lire sur le site de la Métropole, qui a délégué la gestion de ses transports publics au géant Keolis.

En réalité, la lutte contre la « fraude » est l'objectif principal de ces installations étroites entravant la circulation. Pourtant la gratuité des transports est à l'ordre du jour, surtout depuis que la ville de Dunkerque l'applique et s'en

félicite.

Martine Aubry, maire de Lille, présidente de la MEL de 2008 à 2014 et actuellement vice-présidente, s'est d'ailleurs réveillée dans la perspective des élections municipales et a demandé à la MEL d'étudier, non pas la

gratuité totale, mais « la gratuité pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les lycéens de plus de 18 ans, les personnes en situation de handicap, les retraités à faibles revenus, et la mise en place de la gratuité les jours des pics de pollution ».

Damien Castelain, l'actuel président, a repris : « Je remercie Madame le Maire de Lille pour son courrier... J'ai déjà eu l'occasion de dire que la gratuité réelle n'existe pas, tant il est vrai que, si ce n'est pas l'utilisateur qui participe au

financement des transports au côté des entreprises, c'est le contribuable qui l'assume... Mais ce débat doit avoir lieu. » Oui, les entreprises devraient entièrement supporter les frais des transports urbains, car ce sont elles qui en bénéficient en premier lieu.

Et puis, quel débat, alors que la MEL fait installer ses portillons de contrôle pour des dizaines de millions d'euros ?

Il faut dire que le président de la MEL a un avis

éclairé en matière de fraude, lui qui est poursuivi depuis 2017 pour corruption, complicité de favoritisme et trafic d'influence, à propos de l'attribution à Eiffage du marché du grand stade de Lille. Il a aussi passé 48 heures en garde à vue pour de « petits arrangements » dans sa propriété, en admettant devant le juge : « Je sais, ce n'est pas bien en tant qu'élu. » Tout ça parce qu'il n'y avait pas de portillon ?

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

AZF – Toulouse : dix-huit ans après, Total toujours aussi coupable

Le 21 septembre 2001, une usine AZF explosait à Toulouse, faisant 31 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés dans les quartiers populaires de Toulouse.

Cette usine « Grande Paroisse » étant une filiale de Total, c'est bien Total le donneur d'ordre. Et c'est bien Total qui aurait dû être jugé et condamné lors du deuxième procès en appel en 2017. Or seul le directeur et la filiale l'ont été. Dans cette société, les géants industriels comme Total sont considérés comme intouchables et les 18 ans passés le prouvent amplement.

Les effectifs insuffisants, l'appel à une sous-traitance non contrôlée, la non maîtrise des déchets, la recherche du profit maximum au mépris des règles de sécurité, c'est cette irresponsabilité qui a conduit à ce que la justice appelle la mise en danger de la vie d'autrui.

Depuis 18 ans, des sinistrés se retrouvent chaque 21 septembre pour commémorer la mémoire des victimes et pour accuser Total. Ils se rassemblent au « rond-point du 21 septembre » à 500 mètres de l'usine, loin de la commémoration officielle où se retrouvent les pouvoirs publics et les représentants de Total.

Cette année encore à l'appel de l'Association des sinistrés du 21 septembre 2001 et de sinistrés du grand Mirail – le nom d'une cité –, c'est à une cinquantaine qu'ils ont réclamé que justice soit enfin rendue. Comme lors du premier jugement en appel qui avait condamné l'industriel, et après ce deuxième appel qui confirmait le premier, Total veut à nouveau passer devant la Cour de cassation. Le jugement sera rendu en novembre.

Comme l'a exprimé un ex-salarié de l'usine lors de la prise de parole sur le rond-point : « Faire durer la procédure ne change rien à notre détermination à ce que justice soit enfin rendue. C'est pour cela que cette année encore, nous ne nous associerons pas à la commémoration officielle aux côtés des responsables de la catastrophe. Nous affirmons encore une fois notre volonté de voir Total enfin condamné. Mais en matière de justice, l'expropriation reste le meilleur remède à cette maladie qui s'appelle le profit avant tout. »

Correspondant LO

Fukushima : la justice blanchit les criminels

Huit ans et demi après la catastrophe de Fukushima, trois anciens dirigeants de la société Tepco, opérateur de la centrale nucléaire, ont été jugés pour négligence ayant entraîné la mort.

L'ex-président du conseil d'administration et deux anciens vice-PDG étaient accusés de ne pas avoir tenu compte d'informations concernant les risques de tsunami dont ils avaient connaissance, et de ne pas avoir engagé de travaux.

Le 11 mars 2011, le tsunami avait causé la mort de 18500 personnes. L'accident nucléaire qui avait suivi n'a fait aucune victime sur le coup, mais les autorités admettent que plusieurs milliers de décès postérieurs sont directement liés à ses conséquences. En particulier, l'acte d'accusation pointait l'horrible périple de 44 patients, évacués d'un hôpital à quelques kilomètres de la centrale, avec un bus qui avait tourné en rond pendant des heures. Pour ces personnes âgées, l'issue avait été fatale.

La justice a exonéré les trois ex-dirigeants de Tepco de toute faute et manquement, et ils ont été acquittés. Cet acquittement n'est pas une surprise de la part de tribunaux bien complaisants vis-à-vis des puissants. Les procureurs avaient auparavant refusé à deux reprises d'engager des poursuites contre ces mêmes dirigeants de Tepco. D'après eux, les éléments du

dossier étaient insuffisants.

Ce procès était le premier au pénal contre des personnes physiques, mais auparavant, la société Tepco avait déjà été jugée responsable par d'autres instances. À chaque fois, les tribunaux n'ont infligé que

des amendes symboliques. Tepco indemnise certes les victimes du drame, mais à l'aide d'un fonds alimenté essentiellement par l'État, donc par les contribuables.

Le lendemain de l'annonce de l'acquittement, le cours de l'action Tepco a progressé de 2,5 % à la bourse de Tokyo. Ce n'est pas un tsunami, mais quand même une belle vague.

Bertrand Gordes

Confiez-nous votre avenir



Guadeloupe : un gros planteur cherche à se venger

Le gros planteur Tino Dambas a porté plainte pour diffamation contre Jean-Marie Nomertin, ancien travailleur de la banane, porte-parole de Combat ouvrier en Guadeloupe et secrétaire général de la CGTG (Confédération générale des travailleurs de Guadeloupe).

Lors de réunions publiques des travailleurs agricoles, Jean-Marie Nomertin avait fait allusion à un ouvrier de la plantation de Dambas, décédé d'un cancer à 64 ans, rappelant que, deux ans auparavant, cet ouvrier avait dit à Dambas : « Je ne peux plus porter les régimes de bananes, retire-moi de là. » Loin de placer ce travailleur sur un autre poste, Dambas l'avait contraint à transporter par jour 150 régimes de bananes pesant chacun 80 kg. Il était mort quelques jours après avoir quitté la plantation.

Le 12 avril dernier a eu lieu le procès à Basse-Terre en première instance. Nomertin et ses camarades avaient décidé d'y dénoncer les pratiques des planteurs contre les ouvriers. Une

trentaine d'ouvriers agricoles y ont assisté et huit d'entre eux, travaillant chez Dambas, ont témoigné. Le récit qu'ils ont fait de leurs conditions de travail était révoltant.

L'avocat général a déclaré avoir « vainement cherché une diffamation ». Cela n'a pas empêché le juge de condamner Nomertin à

5000 euros d'amende avec sursis, 2000 euros de dédommagement et 1000 euros de frais de justice. Il a fait appel et le nouveau procès aura lieu le 1^{er} octobre à Basse-Terre.

En fait, Tino Dambas cherche à se venger de la grève générale victorieuse de 2017 dans les plantations. Il a licencié la majorité des travailleurs grévistes et ose réclamer devant les Prud'hommes 60000 euros de dédommagement pour fait de grève ! Il cherche à briser le syndicat CGTG des ouvriers agricoles dont Nomertin a

longtemps été le secrétaire général. Il a même déposé une seconde plainte en diffamation contre Nomertin pour avoir repris, comme beaucoup le font, son surnom d'« esclavagiste noir ».

Le procès en appel sera une nouvelle occasion pour les travailleurs de dénoncer l'exploitation féroce qui est leur lot quotidien. La CGTG organise une conférence de presse vendredi 27 septembre à son siège et appelle à la mobilisation devant le palais de justice de Basse-Terre le jour du procès, mardi 1^{er} octobre à partir de

7 heures du matin.

De son côté, Combat ouvrier organise une réunion publique vendredi 27 septembre à 19 heures à Pointe-à-Pitre « contre la répression et la dictature des patrons du privé et des administrations sur les travailleurs ! », « pour soutenir Jean-Marie Nomertin et dénoncer les méthodes de Tino Dambas ». Il organise aussi une conférence de presse lundi 30 septembre à 10h30 et appelle au rassemblement du 1^{er} octobre.

Marie-Céline Deshauteurs

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 202 (septembre-octobre 2019):

• États-Unis – Iran : la menace d'une guerre impérialiste

- Inde, après cinq années de gouvernement Modi
- Collapsologie : une théorie réactionnaire
- Le Nouveau parti anti-capitaliste, dix ans après

- Karol Modzelewski (1937-2019). Le parcours d'un militant, mais de quelle politique ?

Prix : 2,50 euros
Envoi contre cinq timbres rouges.

